

Plus de taudis en Angleterre

Sir Raymond Unwin déclare qu'ils seront tous abolis d'ici cinq ans —
Ce que nous n'avons pas fait et que nous devrions faire

Nous avons eu l'honneur de rencontrer il y a quelques années sir Raymond Unwin et de faire part à nos lecteurs de cet entretien. Cet urbaniste distingué est de retour en Amérique où il va donner une série de conférences. Les dépêches nous apprennent qu'il a déclaré à son arrivée à Halifax que la Grande-Bretagne sera complètement débarrassée de ses taudis d'ici cinq ans.

Sir Raymond, grand architecte doublé d'un grand sociologue, s'est consacré à la lutte contre le taudis. Il a mis dans ce travail tout son cœur et toute son énergie. Les résultats ont été merveilleux. Voici, en effet, que l'Angleterre, considérée jusqu'ici comme la patrie des taudis, aura donné l'exemple à l'univers entier dans la lutte contre cet affreux mal social.

Chose remarquable, c'est que l'intensification de la campagne contre la maison malsaine a provoqué dans le Royaume-Uni une ère de prospérité qui a fait l'étonnement et l'envie de presque tous les autres pays de la terre, qui se débattaient au milieu de la pire crise économique qu'ils aient connue.

Les apôtres de la maison salubre visaient surtout à loger dans des conditions normales les classes laborieuses. Mais les effets de leur campagne ont débordé cet objectif. Tout le monde a fini par s'intéresser à la question logementaire, avec le résultat que les petits bourgeois et les simples salariés, assurés d'un modeste revenu ou pourvus de quelques économies, ont songé à quitter le centre des villes pour aller s'établir à la périphérie. Ils ont trouvé là l'ensevelissement, la verdure et les terrains de sports que cette classe recherche tant en Angleterre. Leur déplacement a été singulièrement favorisé par les sociétés mutuelles de construction. Celles-ci fonctionnent admirablement en Angleterre. La loi les contrôle sévèrement, à ce point que, bien qu'elles fassent pour des milliards d'affaires, on n'eût à enregistrer, croyons-nous, qu'une seule faillite.

Les classes sociales les plus nombreuses entrant en plein dans le mouvement, à la ressource de l'Etat, la face entière de l'Angleterre est changée. Non seulement on a vu les heureuses répercussions de cet état de choses dans l'amélioration générale de la situation économique, mais on en pourra bientôt voir les effets dans la diminution de la mortalité et de la maladie et, aussi, dans la diminution de la criminalité. Car, sans tomber dans un déterminisme paradoxal, on ne doit pas oublier que toutes les enquêtes sociales ont établi un rapport immédiat et direct entre la salubrité du milieu matériel et l'état de moralité de l'habitant.

Nous n'écrivons pas ces choses sans quelque tristesse. Il ne nous est pas permis d'oublier, en effet, la futilité des efforts que nous avons tentés ici pour intéresser nos gouvernants à une œuvre analogue à celle que poursuit sir Raymond Unwin en Angleterre.

Non seulement nous n'avons pu obtenir jusqu'ici

qu'on entreprenne la rénovation des quartiers lépreux, mais nous n'avons même pas pu déterminer les autorités municipales à adopter un plan d'ensemble, à corriger les lotissements défectueux, afin que la périphérie, qui n'est pas construite ou n'est que peu construite, ne reflète pas les erreurs du centre.

Par ailleurs, notre campagne pour l'assainissement des quartiers lépreux, campagne à laquelle se sont associés pourtant des hommes désintéressés et actifs, n'a pas porté de fruits.

Le gouvernement de M. Bennett a bien fini par adopter une loi que son successeur s'efforce de mettre en vigueur. Mais cette loi est telle que nous la prévoyions: inopérante et inadaptée à nos besoins particuliers dans la ville de Montréal. Elle manque entièrement son objectif, puisqu'elle n'a pas, croyons-nous, réussi la suppression d'un seul taudis.

Au reste, pour qu'une telle loi produise des effets appréciables, il faut nécessairement qu'elle soit, elle aussi, fondée sur un plan d'ensemble et ce plan d'ensemble manque totalement; il faut, en outre, répétons-le, qu'elle tienne compte des particularismes locaux; et la loi fédérale manque entièrement de souplesse. Conçue par des techniciens anglais ou de mentalité sexonenne, elle ne peut s'appliquer à Montréal, au moins dans la partie la plus importante, du point de vue population.

Le projet du Comité du logement salubre était exempt de ces défauts. Modeste dans ses visées, il ne représentait pas l'idéal auquel on peut aspirer quand on taille dans le drap neuf.

Ce projet est trop connu de nos lecteurs pour que nous insistions de nouveau. Contentons-nous de dire qu'il est actuellement enlisé au conseil municipal, beaucoup par les soins de M. Houde, qui avait la manie — et qui la conserve, comme on vient de voir — de juger un projet ou un programme politique en fonction de ses promoteurs, sans tenir compte des mérites intrinsèques de ce projet ou de ce programme, attitude nettement à l'opposé du véritable sens politique.

L'obstacle causé par la présence du maire n'existant plus, nous croyons que le conseil municipal doit reprendre le projet. Le moins que l'on puisse espérer de celui-ci, c'est qu'il serve au moins de base à des tractations entre le nouveau gouvernement provincial et le gouvernement municipal, d'autant plus que M. Duplessis, lors de son assemblée à Montréal, a fait des déclarations explicites sur ses intentions. Il favorise, a-t-il dit, l'abolition des taudis et le soulagement des petits propriétaires. Or ce projet comporte ces deux aspects, sans en oublier un autre extrêmement important aussi: la remédiation du chômage et de la longue théorie des maux sociaux que ce malheur entraîne infailliblement derrière soi.

Louis DUPIRE

Fantaisie

Faire un quotidien

Un coup à la porte. "Entrez", crie le rédacteur. Un jeune homme entre; il voit, derrière une barrière de papiers, de journaux, de livres, de dictionnaires, le sommet d'un crâne un tant soit peu dégarni. L'homme ainsi presque invisible derrière ce mur de papier continue d'écrire. Le jeune homme attend. Cinq minutes, dix minutes passent. Le rédacteur écrit toujours. Enfin, il pousse un amas de journaux, voit le nouveau venu, va pour lui tendre distraitement un paquet de copie, lorsqu'un garçon d'atelier arrive, prend les feuilles au vol et file vers les linotypes dont les dents de métal saisiront cette proie.

— Vous voulez? dit laconiquement le rédacteur.

— Je veux savoir comment on fait un journal.

— Comment on le fait? Ou comment on le rédige? C'est le type et le pressoir qui le font. Le rédacteur, lui, il le rédige.

Voilà. Je suis un jeune journaliste. Je n'ai pas d'expérience, mais je veux faire un journal-ou le rédiger, comme vous dites. J'ai cru que votre longue carrière de journaliste...

— Longue? Qui vous a dit cela? Il n'y a pas trente ans que j'écris dans les gazettes. Trente ans, ça n'est pas grand temps.

— J'ai cru qu'on pouvait être journaliste bien avant d'avoir écrit trente ans dans les journaux.

C'est selon. En jugez par tous ceux qui se disent journalistes et n'ont fait que passer dans une salle de rédaction, ou même n'ont fait qu'y passer, de temps à autre, à intervalles irréguliers, un bout de copie, il y a des journalistes qui le deviennent de façon éphémère; il y en a d'autres qui ne vont jamais journalistes, tant qu'ils le voudraient, ni comme ils le voudraient.

Le journaliste s'interrompt. Il regarde au loin. Il se voit, tout jeune homme, entrant dans une salle de rédaction où des hommes, jeunes et moins jeunes, exercent déjà leur métier passionnant. Et c'est lui, maintenant, ce bonhomme aux tempes dégarnies, au dos un peu voûté par de longues stations à la table de travail, c'est lui! Déjà près de trente ans qu'il est là. Comme il a vu de gens, de choses, d'événements, en trente ans... Il se ressaisit. Un pli d'ironie au coin de la lèvre, il dit:

— Vous voulez savoir comment faire, ou rédiger un journal? Vous frappez à mauvaise adresse. Mon jeune ami. Je n'en sais rien. Je n'en ai jamais rien su. Je n'en saurai jamais rien.

Comment, Monsieur? Mais après trente ans d'expérience, une

si longue carrière, vous passez pour être...

— Je passe pour être un ignorant, mon ami. Je ne sais pas faire un journal. Je vous le dis en toute franchise, je n'en connais rien. C'est le témoignage de milliers de gens. Je me le fais dire, écrire même presque chaque jour. Et pourtant, je m'obstine.

— Mais alors, qui saurait rédiger un journal, si vous, après trente ans...

— Qui? Mais ce n'est pas difficile de savoir qui, mon ami. Regardez autour de vous. Tout le monde sait mieux rédiger un journal qu'un journaliste. Tout le monde, jusqu'au moins savants. Un journal, mais cela se fait tout seul! C'est la seule chose au monde qu'on n'a pas besoin d'apprendre à faire. Mettez-vous là, prenez un bout de crayon, un papier, écrivez, vous êtes journaliste, vous pouvez rédiger, conduire un quotidien.

— Mille pardons, Monsieur, mais je ne vous crois pas. Rien ne doit remplacer l'expérience des hommes et des faits, le travail assidu de trente ans, de toute une vie...

— Vous croyez? Demandez comment faire un journal à un journaliste de trente ans de carrière! Mais c'est audacieux, c'est osé, c'est fou, mon ami. Vous voulez savoir comment faire un journal? Descendez dans la rue; arrêtez le premier venu; il vous le dira mieux que moi. Le journalisme, cela n'a pas besoin de s'apprendre. Aussi moi qui vous parle, je n'en sais rien. Mais le commis qui emballe un paquet de café, là, dans l'épicerie voisine, le professeur à l'école primaire voisine, ce monsieur sur le trottoir, tous ces gens-là vous le diront mieux que moi. Ils savent, eux, parce qu'ils n'ont pas appris. Je ne sais pas, moi, parce que j'ai appris.

Et voilà, mon ami. Soyez journaliste si le cœur vous en dit; mais soyez assuré qu'après trente ans d'expérience, vous en saurez moins long que le dernier lecteur venu de votre journal. Je vous en donne ma parole, prenez-la; cela, je le sais d'expérience.

Et le journaliste disparut derrière son mur de papier...

Pierre KIROUL

Bloc-notes

Rappel

Un journal d'hier annonçait que le nouveau gouvernement demandait à M. Victor Doré de donner sa démission de président de la Commission scolaire catholique de Montréal. On ajoute que les délégués du gouvernement à la Commission

seraient pareillement priés d'offrir leur démission et qu'on les remplacerait par des personnes plus en sympathie avec le nouveau régime.

Nous ignorons complètement ce qu'il peut y avoir de vrai là-dedans. Mais cette rumeur rappelle à plusieurs quelle étrange situation existe depuis des années à la Commission scolaire de Montréal. Celle-ci se compose d'un certain nombre de délégués de corps divers; mais seuls les délégués du gouvernement provincial sont éligibles à la présidence. Par ailleurs, il est stipulé que le président de la Commission sera le grand maître de l'institution et que, seul, pourra être appelé à ce poste un homme qui justifiera à la fois de connaissances pédagogiques sérieuses et d'expérience administrative. On voit tout de suite comment peut fonctionner ce mécanisme: il suffit au gouvernement provincial, puisqu'il est décrété que seuls ses délégués sont éligibles à la présidence, de n'insérer parmi ceux-ci qu'un homme qui possède à la fois une expérience pédagogique et une expérience administrative pour que cet homme accède aussitôt à la présidence.

Aussi bien, lorsque certains reprochèrent à M. Victor Doré d'être arrivé à la première réunion de la Commission avec son discours présidentiel en poche, étaient-ils profondément injustes? M. Doré savait qu'on ne pouvait être que lui, et il se conduisit en conséquence.

Le Grincheux

— C'est pas tant le portefeuille qui fait l'homme que l'homme, le portefeuille.

Ces jours-ci, le meilleur vendeur de charbon, c'est le thermomètre.

Perdre son comité, recevoir à la machine un direct à se faire envoyer par terre, être au surplus condamné à \$2 d'amende et aux frais de cour pour avoir provoqué le frappe celui qui s'est défendu si vigoureusement, récente et triple mésaventure d'un politicien de l'ancien régime québécois; tant il est vrai qu'un malheur ne vient jamais seul.

Être trop fort, menace de faiblesse.

Le Grincheux

Être trop fort, menace de faiblesse.

Le Grincheux

Le Grincheux

Le Grincheux

Le Grincheux

Le Grincheux

Le Grincheux

Le Grincheux

Le Grincheux

Le Grincheux

Le Grincheux

américaine, de l'autre, la masse anglo-ontarienne.

Mais il s'est produit en ces derniers temps un grand effort dont cette dépêche porte témoignage.

On paraît bien être à la veille d'un renouveau sérieux.

Le grand avantage

Si dans toutes ces régions mixtes l'on pouvait enfin comprendre le grand avantage que sera pour les enfants cette connaissance du français et de l'anglais qu'il est si facile d'acquérir, et de quel actif les parents privent leurs enfants en ne leur faisant pas donner une instruction scolaire française!

Les Américains, les Canadiens de langue anglaise font de grands sacrifices souvent pour que leurs enfants apprennent le français. Ils y voient, et avec raison, le moyen pour ceux-ci d'accéder aux postes — de plus en plus nombreux — diplomatiques et commerciaux, où la connaissance du français s'impose.

Il est singulier, toute question de fierté nationale mise à part, que des parents de langue française n'aperçoivent pas toujours cette évidence. Leurs enfants auraient pourtant, du seul fait qu'ils peuvent parler français à la maison, un bel avantage premier!

On pourrait conter à ce propos d'innombrables histoires. En voici une qui vient de la Louisiane.

Après la guerre, nous disait une jeune femme de la-bas, le ministre fédéral de l'Agriculture envoya en France une délégation dont je faisais partie. Nous avions pour directrice une Américaine très instruite, qui avait beaucoup étudié le français et l'écrivait fort bien. Quelques jours après notre arrivée en France, celle-ci nous déclara sans détour ceci: Je croyais que vous autres, Acadiennes, ne parliez qu'une sorte de patois. Et je constate que c'est vous qui vous faites comprendre des Français, tandis qu'un mon français, grammaticalement correct, je crois, les Français n'entendent malheureusement rien... Cette Américaine était beaucoup plus instruite que nous, concluait notre interlocutrice; c'est elle qui rédigeait nos papiers français, mais, nous avions sur elle un inappréciable avantage: celui d'avoir parlé le français à la maison, d'avoir l'oreille faite aux sons français...

O. H.

Carnet d'un grincheux

Il convient qu'un "commandeur de l'Empire britannique" empire les choses.

Être député, c'est bien. Ne pouvoir être juge parce qu'on est député, c'est moins bien.

La nouvelle, ce n'est pas que la Commission des Ecoles de Montréal a besoin d'argent. Ce serait qu'elle n'en aurait pas besoin.

L'apologiste du Front Populaire dans la presse canadienne est en vacances; la Passanaria, députée communiste espagnole, est en mission à Paris; et le Lafayette vient de cingler de Québec vers le Havre. Coïncidences piquantes.

Peut-être M. Houde sera-t-il de nouveau candidat à la mairie de Montréal d'ici six mois, selon ses amis. Le péril séparatiste que redoutent tant notre ancien maire passerait-il vite que cela?

Mystification, mystification.

Pour une fois on n'entendait plus parler de représentation proportionnelle, la majorité populaire de l'Union Nationale étant en moyenne de 1,000 par comté, soit un total d'environ 90,000 voix. La question s'est tranchée toute seule.

Ce n'est pas tant le portefeuille qui fait l'homme que l'homme, le portefeuille.

Ces jours-ci, le meilleur vendeur de charbon, c'est le thermomètre.

Perdre son comité, recevoir à la machine un direct à se faire envoyer par terre, être au surplus condamné à \$2 d'amende et aux frais de cour pour avoir provoqué le frappe celui qui s'est défendu si vigoureusement, récente et triple mésaventure d'un politicien de l'ancien régime québécois; tant il est vrai qu'un malheur ne vient jamais seul.

Être trop fort, menace de faiblesse.

Le Grincheux

Le Grincheux

Le Grincheux

Le Grincheux

Le Grincheux

Le Grincheux

Le Grincheux

Le Grincheux

Le Grincheux

Le Grincheux

Le Grincheux

Le Grincheux

Les troupes du Front blanc qui assiègent Irun ont pris d'assaut les hauteurs du mont Turiarte

L'attaque a été déclanchée à 12 h. 45, et, à 2 h., le drapeau rouge et or flottait sur le sommet de la montagne

Pour autres nouvelles sur la guerre civile espagnole, voir dans d'autres pages

(Dernière heure)

HENDAYE, France, 2 (C.P.-Havas) — Les troupes du Front blanc qui assiègent Irun ont pris d'assaut les hauteurs du mont Turiarte après un combat violent, à midi. L'artillerie des assiégés a bombardé les positions du gouvernement pendant plus d'une heure tandis que l'infanterie montait à l'assaut.

L'attaque a été déclanchée à 12 h. 45 et à 2 h. le drapeau rouge et or du Front blanc flottait sur le sommet de la montagne.

PROTESTATION DES SALESIENS

TURIN, Italie, 2 (C.P.-Havas) — L'Ordre des Salesiens se prépare à publier une protestation publique contre les assassinats dont ses membres ont été victimes en Espagne. Le recteur majeur de l'Ordre, Don Ricaldone, vient d'affirmer que les prêtres et les religieux sont pourchassés et mis à mort dans 35 villes où l'Ordre possède des maisons. On n'a reçu aucune nouvelle des 30 autres villes espagnoles où vivent des religieux salesiens.

CONTRE-TORPILLEURS MENACES

GIBRALTAR, 2 (C. P.-Havas) — Quatre

bombes lancées par un avion appartenant aux forces du Front blanc qui assiègent Malaga ont failli atteindre le contre-torpilleur britannique "Worcester" et un contre-torpilleur allemand qui se trouvaient hier soir dans le port.

LE SUPPLICE DE L'HUILE DE RICIN

GIBRALTAR, 2 (C.P.-Havas) — Les réfugiés espagnols arrivés hier soir en territoire britannique de différents ports de la Méditerranée accusent les partisans du Front blanc de forcer les civils, hommes et femmes, soupçonnés de sympathies pour le gouvernement de Madrid, d'absorber du tanger à l'agence Havas accuse les chefs rebelles à El Araish d'avoir imposé le supplice de l'huile de ricin aux Juifs qui leur étaient hostiles.

Les réfugiés arrivés hier soir à Gibraltar affirment que nombre de femmes et d'enfants ont été tués au cours des combats livrés autour de La Línea d'Algésiras. Ils affirment encore que les troupes des insurgés ne sont plus qu'à trois milles de Malaga et que l'on peut s'attendre à la chute de ce port stratégique encore aux mains du gouvernement dans le sud, d'une heure à l'autre.

Les quatorze voix de M. Bertrand

La loi électorale ne semble pas avoir été suivie à la lettre dans la circonscription de Laurier —
Un officier rapporteur qui distribuait des procurations — Deux affidavits

Une majorité de quatorze voix à la suite d'un scrutin auquel étaient admis quelque quatorze mille électeurs — ce fut le cas, dans Laurier, le 17 août — n'est pas impressionnante. Tout le monde en conviendra, M. Charles-Auguste Bertrand le premier. Une si mince majorité suffit toutefois pour assurer l'élection d'un candidat.

Au vrai, l'on peut se demander si M. Bertrand a réellement obtenu une majorité de quatorze voix, lors du dernier scrutin dans Laurier, s'il a même obtenu une majorité quelconque, même d'une seule voix.

Des quatorze voix de la majorité de l'ancien procureur général, nous avons déjà démontré, affidavits à l'appui, qu'il en est deux de fort douteuses, de validité suspecte.

Deux des représentants de M. Bertrand, le 17 août, ont voté dans les polls où ils étaient postés, les polls No 56 et No 58, mais où ils n'avaient pas le droit de voter parce qu'ils n'étaient pas électeurs de l'arrondissement. Or, l'article 243 de la loi électorale ne permet pas cela et l'article 25 des instructions aux sous-officiers rapporteurs, instructions qui sont approuvées par décret du conseil des ministres, l'interdit formellement.

La loi dit que seuls le sous-officier rapporteur et son secrétaire ont le droit de voter dans le poll où ils exercent leurs fonctions sans être inscrits sur la liste des électeurs de l'arrondissement. L'article 25 des instructions précise qu'il n'est pas permis, sous aucun prétexte, à l'agent d'un candidat de voter dans le poll où il agit comme tel, à moins qu'il ne soit électeur inscrit de l'arrondissement.

Or il semble bien établi déjà que deux représentants de M. Bertrand ont voté, en violation de la loi, dans un poll où ils n'avaient pas droit de suffrage. Deux témoins oculaires l'affirment sous serment, MM. Alonzo Blain et Thomas Maslin, et nous avons publié, lundi dernier, les affidavits qu'ils ont donnés à ce sujet.

Dans un procès en contestation d'élection, la majorité de M. Bertrand se trouverait automatiquement réduite de quatorze à douze voix. En continuant le même procédé de grignotement, le reste de la majorité aurait tôt fait de s'effacer. En effet, ce ne sont pas les affidavits et les témoignages du même genre qui manqueraient.

Voici, par exemple, un autre cas, celui de trois représentants qui votent dans le même poll, sans que leurs noms soient inscrits sur la liste de l'arrondissement. C'est encore un témoin oculaire qui l'atteste sous serment. Nous citons son affidavit:

"Je, soussigné, Charlemagne Vallancourt, ferblantier-couvreur, domicilié au No 4420, rue Saint-Dominique, à Montréal, étant dûment assermenté sur les Saintes Évangiles, déclare:

1. — Que le 17 août courant, 1936, j'ai représenté M. le Dr Z.-H. Lesage, un des candidats à l'élection provinciale, tenue, ce jour, au poll No 10, du comté de Montréal-Laurier, en qualité d'agent;

2. — Que trois agents de candidat ont voté à ladite élection dans ledit poll No 10, sans être inscrits sur la liste dudit poll et ce au moyen de procurations signées par

l'officier-rapporteur du comté susdit.

En foi de quoi j'ai signé la présente à Montréal, ce 31ème jour d'août, mille neuf cent trente-six.

Chas Vallancourt.
Signé et assermenté devant moi, à Montréal, ce 31 août 1936.

J.-S. Racine, N.P., C.C.S."

Ca serait à croire que, le 17 août, la loi électorale existait surtout pour être violée. A noter encore que les trois votes dont il est question dans l'affidavit cité ci-dessus ont été donnés et admis grâce à une procuration de l'officier-rapporteur de la circonscription. N'est-il pas étrange que la loi soit ainsi violée précisément par ceux qui sont chargés de la faire observer? Le fait est d'autant plus étrange dans Laurier, où le candidat ministériel était tout de même le procureur général du temps, c'est-à-dire celui des ministres auquel est plus particulièrement commise l'application des lois.

Mais il s'en est passé bien d'autres et de bien d'autres genres, le même jour, dans la même circonscription. L'affidavit suivant en fait foi:

"Je, soussigné, Lionel Lemieux,

peintre, domicilié à 6640, rue Saint-Dominique, à Montréal, étant dûment assermenté sur les Saintes Évangiles, déclare:

1. — Que le 17 août courant, 1936, j'ai représenté M. le Dr Z.-H. Lesage, un des candidats à l'élection provinciale dans le poll No 69 du comté de Montréal-Laurier, à 5881, rue Jeanne-Mance, à Montréal, en qualité d'agent;

2. — Que dans le cours de la votation, il s'est commis des irrégularités, telles que: permettre à quelqu'un de voter après que le voteur eût voté, favoriser la passation de "télégraphes", refus par l'officier-rapporteur d'aider à faire arrêter des "télégraphes", et me refuser d'exercer ma charge d'agent après avoir été dûment assermenté comme tel;

3. — Que le sous-officier rapporteur, dans l'exercice de ses fonctions, m'a refusé de me laisser faire mon devoir et spécialement m'a refusé de continuer l'exercice de mes fonctions d'agent un peu après trois heures de l'après-midi sur le motif que j'avais sorti hors du poll pour appeler la police pour arrêter quelqu'un qui tentait de perjoindre un électeur.

4. — En foi de quoi, j'ai signé la présente déclaration, sans parti pris ni sans espoir de récompense quelconque, ni sous aucune promesse quelconque.

Et, j'ai signé à Montréal, ce 31e jour d'août 1936.

L. Lemieux.
Assermenté devant moi, à Montréal, ce trente-unième jour d'août, 1936.

J.-S. Racine, N.P., C.C.S."

Cent mille miliciens défilent dans Madrid

C'est la réponse de l'Espagne rouge à la sommation du Front blanc qui réclame la reddition de la capitale

MADRID, 2 (A.P.) — L'Espagne rouge a répondu aujourd'hui à la sommation du Front blanc qui réclame la reddition de la capitale par une parade militaire monstre. Cent mille miliciens ont défilé à travers les principales rues de la ville, le poing tendu vers le ciel, en clamant: "Ils ne passeront pas!" C'était le défi que le gouvernement jetait aux insurgés qui menaient de punir sévèrement Madrid si la ville refuse de se rendre.

Des nouvelles de victoires remportées un peu sur tous les fronts de la guerre civile sont venues relever le moral de la population. La foule a acclamé les soldats qui viennent d'être réorganisés en une "Garde nationale républicaine des travailleurs" qui s'est recrutée en partie chez les gardes civiques.

Le ministère de la guerre a annoncé que les aviateurs du gouvernement avaient découvert et bombardé une importante base aérienne des insurgés à Olmedo, à vingt-c

Ils dynamiteront l'Alcazar

Tandis que l'artillerie du gouvernement continue à battre en brèche les murailles de la forteresse, assiégée depuis six semaines, les sapeurs creusent des puits de mines et y disposent des charges de dynamite

TOLEDO, 2 (A.P.) — Les gouvernementaux qui assiègent la ville de Tolède se préparent aujourd'hui à dynamiter la fameuse forteresse de l'Alcazar si les quelque 1700 insurgés — hommes, femmes et enfants — qui tiennent encore derrière ses murs croulants refusent de se rendre.

Tandis que l'artillerie du gouvernement continue à battre en brèche les murailles de la robuste forteresse, assiégée depuis six semaines, les sapeurs creusent des puits de mines et y disposent des charges de dynamite.

D'ici une semaine, on aura ainsi placé environ vingt tonnes de dynamite que l'on pourra faire exploser d'un seul coup grâce à un système de fils électriques, prétendent les chefs des troupes du gouvernement. Lorsque ce travail aura été terminé, on donnera aux rebelles une dernière chance de se rendre. A l'aide de haut-parleurs placés le plus près possible des murs de la forteresse, on invitera les insurgés à déposer les armes et à quitter l'Alcazar. S'ils refusent, il suffira d'appuyer sur un commutateur et la citadelle volera en éclats.

La forteresse de l'Alcazar, qui sert d'école de cadets depuis 1882, a été occupée par les insurgés qui en ont fait un refuge des premiers jours de l'insurrection. Tous ceux qui craignaient pour leur vie, hommes, femmes, enfants, se sont retirés à l'abri de ses épaisses murailles. Depuis, la forteresse a été presque constamment soumise au bombardement.

Les assiégeants considèrent que les commandants de la garnison, sachant qu'ils sont à peu près sûrs d'être fusillés s'ils se rendent, feront l'impossible pour empêcher les autres de quitter la forteresse. On croit qu'il se trouve environ 700 femmes et enfants — les familles des gardes civiques pour la plupart — parmi les assiégés.

L'Alcazar se dresse sur une élévation qui domine la ville de Tolède. C'était autrefois un château qui a été transformé en palais par Ferdinand le Saint et Alphonse le Sage. Il a été agrandi par Jean II, par Ferdinand et Isabelle, par Charles V et par Philippe II. Brûlé en 1710 pendant la guerre de succession d'Espagne, il a été restauré vers 1775 par le cardinal Lorenzana. Il a été incendié de nouveau en 1810 et 1887 et restauré depuis.

Le lord-maire de Londres à Montréal

Programme de la réception de ce soir

Voici le programme de la réception que Montréal fera au lord-maire de Londres. Aujourd'hui l'hôtel de ville est pavé pour la réception qui y aura lieu ce soir.

Le train entrera en gare Windsor à 7 heures 25.

Comme la réception à l'hôtel de ville sera purement officielle, il n'y aura que les membres du Conseil, les chefs de Services de la Ville et les maires des municipalités environnantes qui y assisteront. Les dames n'y seront pas conséquent pas admises et elles quitteront la gare pour se rendre directement au Ritz-Carlton, où aura lieu le dîner offert par la ville.

Le défilé quittera donc la gare Windsor à 8 heures 30, pour se rendre à l'hôtel de ville, dans des voitures ouvertes et dans l'ordre suivant:

Lady Vincent, Mme W. S. Weldon et Mme Honoré Parent occuperont la première voiture, qui, elle, se dirigera tout droit vers l'hôtel Ritz-Carlton.

Le lord-maire de Londres, sir Percy Vincent, baronnet, et le maire suppléant de Montréal, l'échevin Léo J. McKenna, occuperont la deuxième voiture.

La troisième voiture sera occupée par le colonel sir T. Vansittart Bowater, doyen des échevins de Londres, et l'échevin J.-M. Savignac, président du Comité exécutif de la ville de Montréal.

Le lieutenant-colonel L. D. Laurie, T.D., échevin et sheriff de Londres, et l'échevin William S. Weldon, membre du Comité exécutif de la ville de Montréal, occuperont la quatrième voiture.

Le colonel W. J. Waldron, J.P., sheriff de Londres, et M. Honoré Parent, C.R., directeur des Services municipaux de la ville de Montréal, occuperont la cinquième voiture.

La sixième voiture sera occupée par l'échevin Whittingham, président du Comité des Finances de la ville de Londres, et par l'échevin Zénon Lesage, M.D., membre du Comité exécutif de la ville de Montréal.

La septième voiture sera occupée par l'échevin Whittingham, président du Comité des Finances de la ville de Londres, et par l'échevin Zénon Lesage, M.D., membre du Comité exécutif de la ville de Montréal.

La septième voiture sera occupée par l'échevin Whittingham, président du Comité des Finances de la ville de Londres, et par l'échevin Zénon Lesage, M.D., membre du Comité exécutif de la ville de Montréal.

La septième voiture sera occupée par l'échevin Whittingham, président du Comité des Finances de la ville de Londres, et par l'échevin Zénon Lesage, M.D., membre du Comité exécutif de la ville de Montréal.

La septième voiture sera occupée par l'échevin Whittingham, président du Comité des Finances de la ville de Londres, et par l'échevin Zénon Lesage, M.D., membre du Comité exécutif de la ville de Montréal.

La septième voiture sera occupée par l'échevin Whittingham, président du Comité des Finances de la ville de Londres, et par l'échevin Zénon Lesage, M.D., membre du Comité exécutif de la ville de Montréal.

La septième voiture sera occupée par l'échevin Whittingham, président du Comité des Finances de la ville de Londres, et par l'échevin Zénon Lesage, M.D., membre du Comité exécutif de la ville de Montréal.

La septième voiture sera occupée par l'échevin Whittingham, président du Comité des Finances de la ville de Londres, et par l'échevin Zénon Lesage, M.D., membre du Comité exécutif de la ville de Montréal.

La septième voiture sera occupée par l'échevin Whittingham, président du Comité des Finances de la ville de Londres, et par l'échevin Zénon Lesage, M.D., membre du Comité exécutif de la ville de Montréal.

La septième voiture sera occupée par l'échevin Whittingham, président du Comité des Finances de la ville de Londres, et par l'échevin Zénon Lesage, M.D., membre du Comité exécutif de la ville de Montréal.

La septième voiture sera occupée par l'échevin Whittingham, président du Comité des Finances de la ville de Londres, et par l'échevin Zénon Lesage, M.D., membre du Comité exécutif de la ville de Montréal.

La septième voiture sera occupée par l'échevin Whittingham, président du Comité des Finances de la ville de Londres, et par l'échevin Zénon Lesage, M.D., membre du Comité exécutif de la ville de Montréal.

Le lord-maire de Londres à Montréal

Programme de la réception de ce soir

Voici le programme de la réception que Montréal fera au lord-maire de Londres. Aujourd'hui l'hôtel de ville est pavé pour la réception qui y aura lieu ce soir.

Le train entrera en gare Windsor à 7 heures 25.

Comme la réception à l'hôtel de ville sera purement officielle, il n'y aura que les membres du Conseil, les chefs de Services de la Ville et les maires des municipalités environnantes qui y assisteront. Les dames n'y seront pas conséquent pas admises et elles quitteront la gare pour se rendre directement au Ritz-Carlton, où aura lieu le dîner offert par la ville.

Le défilé quittera donc la gare Windsor à 8 heures 30, pour se rendre à l'hôtel de ville, dans des voitures ouvertes et dans l'ordre suivant:

Lady Vincent, Mme W. S. Weldon et Mme Honoré Parent occuperont la première voiture, qui, elle, se dirigera tout droit vers l'hôtel Ritz-Carlton.

Le lord-maire de Londres, sir Percy Vincent, baronnet, et le maire suppléant de Montréal, l'échevin Léo J. McKenna, occuperont la deuxième voiture.

La troisième voiture sera occupée par le colonel sir T. Vansittart Bowater, doyen des échevins de Londres, et l'échevin J.-M. Savignac, président du Comité exécutif de la ville de Montréal.

Le lieutenant-colonel L. D. Laurie, T.D., échevin et sheriff de Londres, et l'échevin William S. Weldon, membre du Comité exécutif de la ville de Montréal, occuperont la quatrième voiture.

Le colonel W. J. Waldron, J.P., sheriff de Londres, et M. Honoré Parent, C.R., directeur des Services municipaux de la ville de Montréal, occuperont la cinquième voiture.

La sixième voiture sera occupée par l'échevin Whittingham, président du Comité des Finances de la ville de Londres, et par l'échevin Zénon Lesage, M.D., membre du Comité exécutif de la ville de Montréal.

La septième voiture sera occupée par l'échevin Whittingham, président du Comité des Finances de la ville de Londres, et par l'échevin Zénon Lesage, M.D., membre du Comité exécutif de la ville de Montréal.

La septième voiture sera occupée par l'échevin Whittingham, président du Comité des Finances de la ville de Londres, et par l'échevin Zénon Lesage, M.D., membre du Comité exécutif de la ville de Montréal.

La septième voiture sera occupée par l'échevin Whittingham, président du Comité des Finances de la ville de Londres, et par l'échevin Zénon Lesage, M.D., membre du Comité exécutif de la ville de Montréal.

La septième voiture sera occupée par l'échevin Whittingham, président du Comité des Finances de la ville de Londres, et par l'échevin Zénon Lesage, M.D., membre du Comité exécutif de la ville de Montréal.

La septième voiture sera occupée par l'échevin Whittingham, président du Comité des Finances de la ville de Londres, et par l'échevin Zénon Lesage, M.D., membre du Comité exécutif de la ville de Montréal.

La septième voiture sera occupée par l'échevin Whittingham, président du Comité des Finances de la ville de Londres, et par l'échevin Zénon Lesage, M.D., membre du Comité exécutif de la ville de Montréal.

La septième voiture sera occupée par l'échevin Whittingham, président du Comité des Finances de la ville de Londres, et par l'échevin Zénon Lesage, M.D., membre du Comité exécutif de la ville de Montréal.

La septième voiture sera occupée par l'échevin Whittingham, président du Comité des Finances de la ville de Londres, et par l'échevin Zénon Lesage, M.D., membre du Comité exécutif de la ville de Montréal.

La septième voiture sera occupée par l'échevin Whittingham, président du Comité des Finances de la ville de Londres, et par l'échevin Zénon Lesage, M.D., membre du Comité exécutif de la ville de Montréal.

La septième voiture sera occupée par l'échevin Whittingham, président du Comité des Finances de la ville de Londres, et par l'échevin Zénon Lesage, M.D., membre du Comité exécutif de la ville de Montréal.

La septième voiture sera occupée par l'échevin Whittingham, président du Comité des Finances de la ville de Londres, et par l'échevin Zénon Lesage, M.D., membre du Comité exécutif de la ville de Montréal.

Le Crédit social en Alberta

La session spéciale de huit jours qui vient de se terminer a été marquée par une première tentative d'application des principes du Crédit social et par l'adoption d'une législation radicale sur le rajustement des dettes

Edmonton, 2. (C.P.) — S. H. le lieutenant-gouverneur W.-L. Walsh, a prorogé hier soir l'Assemblée législative de l'Alberta, après une session spéciale de huit jours marquée par une première tentative d'application des principes du Crédit social et par l'adoption d'une législation radicale sur le rajustement des dettes. Cette session spéciale, qui ne devait durer que quelques jours, s'est prolongée du 25 août au 1er septembre. Dix-sept mesures ont été votées au cours de cette brève session. Les députés ont décidé en cette circonstance de ne pas accepter d'indemnité pour leur travail ou pour leurs dépenses pendant cette session extraordinaire; ils se sont contentés de demander une avance de \$200 sur leur indemnité ordinaire de \$2,000 à recevoir lors de la prochaine session régulière.

La principale mesure adoptée est celle qui établit un "Crédit House", organisme qui sera chargé de verser aux citoyens de l'Alberta le fameux dividende social. La loi ratifie l'arrêté ministériel qui autorise l'enregistrement des citoyens et stipule que des dividendes de "Crédit de l'Alberta" seront payés à ceux qui s'enregistrent. La "Crédit House" est autorisée à accepter de la monnaie et toute espèce d'effets négociables qu'elle pourra convertir en "Crédit de l'Alberta".

La loi de la réduction et du règlement des dettes partage les dettes privées en deux classes et détermine la réduction de toutes ces dettes. Dans le cas des dettes contractées avant le 1er juillet 1932, les paiements faits depuis cette date doivent être, de l'intérêt, déduits du montant de la dette et le solde devra être remboursé en dix ans au moyen de versements annuels sans intérêt. Dans le cas des dettes contractées après le 1er juillet 1932, l'intérêt exigible est réduit à 5 pour cent et si l'intérêt payé depuis le 1er juillet 1932 dépassait 5 p.c., l'exécédent doit être déduit du principal.

Comme mesure préliminaire pour imposer le juste prix, qui est l'un des dogmes fondamentaux du Crédit social, la loi du commerce et de l'industrie a été amendée par une clause qui prévoit la création de commissions qui auront le pouvoir d'enquêter sur les écarts dans les prix et de fixer les prix.

D'autres mesures ont été adoptées pour réduire à 3 pour cent le taux d'intérêt sur les obligations municipales et pour valider l'arrêté ministériel qui réduit de moitié l'intérêt sur la dette de l'Alberta, qui est d'environ \$180,000,000.

Le Dr Amédée Marien, ancien chirurgien-chef de l'Hôtel-Dieu et ancien professeur d'histologie à l'Université de Montréal, est décédé, hier, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, à l'âge de 70 ans, après une longue maladie.

Fondateur du comité d'études qui a conduit à la création de la Société Médicale de Montréal, le Dr Marien fut l'un des pionniers de la chirurgie moderne. Il fut, à Montréal, le premier chirurgien à pratiquer des opérations telles que la gastro-entérotomie, le fibrocystectomie pour les causes de récession des deux maxillaires supérieures.

Le Dr Marien participa à la réorganisation de l'Union Médicale du Canada et à la fondation de l'Association des médecins de langue française de l'Amérique du Nord.

Né à la Rivière-des-Prairies le 10 mai 1866, le Dr Marien avait fait ses études au collège de L'Assomption, à l'école de médecine Victoria de Montréal et à Paris (sous Weinberg, de l'Institut Pasteur, Brault et Legueux).

Lui survivent: sa femme, née Prévost (Blanche); deux filles: Blanchette (Mme Philias Côté), Mlle Josette Marien; un petit-fils, Marien Côté; deux frères, Arthur, de Montréal-Est, et Joseph, de Vancouver; trois sœurs, Mme Pierre Paré, de la Pointe-aux-Trembles; Mme Antoine Dupras, de Montréal; Mme T. Beauchamp, de Seattle, et Mme Louise Beaudry, de Montréal. Le défunt était aussi l'oncle du Dr Armand Paré, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, et le beau-frère de M. Hercule Masson, maire de Terrebonne, et beau-frère de Mmes Albert Berthiaume, Charles Auguste Wilson-Prévost, de Sales Prévost et E. Prévost.

La dépouille mortelle est exposée à l'Hôtel-Dieu, avenue des Pins. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 h. 30, à l'église St-Joseph de la Rivière-des-Prairies. Le cortège funèbre quittera l'Hôtel-Dieu à 8 h. 30, a.m.

Le Devoir offre ses condoléances à la famille en deuil.

Le Devoir offre ses condoléances à la famille en deuil.

Le Devoir offre ses condoléances à la famille en deuil.

Le Devoir offre ses condoléances à la famille en deuil.

Le Devoir offre ses condoléances à la famille en deuil.

Le Devoir offre ses condoléances à la famille en deuil.

Le Devoir offre ses condoléances à la famille en deuil.

Le Devoir offre ses condoléances à la famille en deuil.

Le Devoir offre ses condoléances à la famille en deuil.

Le Devoir offre ses condoléances à la famille en deuil.

Le Devoir offre ses condoléances à la famille en deuil.

Le Devoir offre ses condoléances à la famille en deuil.

Le Devoir offre ses condoléances à la famille en deuil.

Le Devoir offre ses condoléances à la famille en deuil.

Manifestation des partisans de M. C.-A. Bertrand

La police les empêche de brûler en effigie l'adversaire défait de l'ex-procureur général — Feu qui n'éclaire pas

Les partisans de Me Charles-Auguste Bertrand, député de Laurier et procureur général dans le cabinet Godbout, ont tenté, sans succès, hier soir, de brûler en effigie le Dr Zénon Lesage, candidat de l'Union nationale contre Me Bertrand. Les manifestants avaient annoncé un grand feu de joie, mais le feu n'a pas éclaté et pour une bonne raison, c'est qu'il n'y a pas allumé. En effet, les constables de trois postes de police et les détectives de Radio-Police ont dispersé la parade des manifestants et sauvé la caricature du Dr Lesage. Les manifestants se sont retirés de bonne heure, sans troubler l'ordre public.

La nomination de Me Noël Beauchamp

Substitut du procureur général à Hull et pour le district judiciaire de Pontiac

Ottawa, 2. — Me J.-N. Beauchamp, C.R., dont on a annoncé la nomination comme substitut du procureur général à Hull, a été également nommé substitut du procureur général pour le district judiciaire de Pontiac. C'est que Me Beauchamp a annoncé lui-même au Droit, hier avant-midi.

L'avis de nomination reçu au palais de justice de Hull ne parlait que de la nomination de Me Beauchamp comme procureur de la couronne à Hull. Comme cet avis disait que Me Beauchamp remplaçait Mes J.-H. Parent, C.R., et P.-B. Marjor, C.R., on était porté à croire qu'il n'y aurait peut-être pas d'adjoint du procureur de la couronne à Hull. Me Beauchamp, cependant, a annoncé hier matin, que le gouvernement nommerait, d'ici à la fin de la semaine, un adjoint au procureur de la couronne pour le district judiciaire de Hull.

D'après une autre nouvelle venue de Québec, on aurait également été porté à croire que le procureur de la couronne à Hull ne pourrait pas avoir sa pratique privée et qu'il devrait donner tout son temps à son travail de procureur de la couronne. Me Beauchamp a déclaré là-dessus au Droit que cela ne s'appliquerait pas au district judiciaire de Hull et qu'il continuerait de tenir son propre bureau tout en étant procureur de la couronne.

La chasse en France

Paris, 2. (P.C.-Havas). — 6 septembre, ouverture de la chasse. Mais l'ouverture de 1936 ne ressemblera pas aux autres. D'abord il y aura beaucoup plus de chasseurs: le prix du permis fut en effet ramené de 70 à 50 francs. Ensuite il y aura beaucoup plus de gibier: en effet, avec le crédit spécial mis à la disposition de la Fédération nationale de la chasse par le ministère de l'Agriculture, on importa de l'Europe centrale quatre millions de bêtes qui furent lâchées dans toute la France.

Dans le Midi, par exemple, où certains gibiers n'existaient plus, plus de 30,000 lapins furent relâchés. Enfin, et surtout, le sport sera plus excitant: suite de l'éducation rationnelle de gardes-chasse entraînés, le gibier apprît à se défendre mieux que par le passé. Il se lève plus loin, même à l'ouverture, et sait beaucoup mieux se cacher. On ne trouve plus de couvées dans les luzernes et dans les foins râtissés des mois de mai, qui laissent mères et jeunes sans défense.

Jadis, en faisant les foins, on détruisait jusqu'à 400 couvées dans un seul champ.

Maintenant, les perdreaux vont se nicher loin des chemins, dans les blés ou les seigles où ils sont protégés jusqu'au août contre les chiens et les bêtes puantes. Après tout, les poules apprennent à éviter les automobiles. Pourquoi les lapins seraient-ils moins intelligents?

Enregistrement des assistés

Ottawa, 2 (D.N.C.) — L'enregistrement de toutes les personnes vivant d'assistance publique a été commencé hier, d'après M. V. C. Phelan, directeur du Service de l'enregistrement de la Commission Nationale de l'Emploi.

Sous la menace rouge

Par le R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

Le discours prononcé par le R. P. Archambault, S.J., devant les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a suscité le plus vif intérêt. Il touche à l'un des problèmes actuels: l'entassement de la population dans les bidonvilles.

Le discours prononcé par le R. P. Archambault, S.J., devant les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a suscité le plus vif intérêt. Il touche à l'un des problèmes actuels: l'entassement de la population dans les bidonvilles.

Le discours prononcé par le R. P. Archambault, S.J., devant les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a suscité le plus vif intérêt. Il touche à l'un des problèmes actuels: l'entassement de la population dans les bidonvilles.

Le discours prononcé par le R. P. Archambault, S.J., devant les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a suscité le plus vif intérêt. Il touche à l'un des problèmes actuels: l'entassement de la population dans les bidonvilles.

Le discours prononcé par le R. P. Archambault, S.J., devant les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a suscité le plus vif intérêt. Il touche à l'un des problèmes actuels: l'entassement de la population dans les bidonvilles.

Le discours prononcé par le R. P. Archambault, S.J., devant les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a suscité le plus vif intérêt. Il touche à l'un des problèmes actuels: l'entassement de la population dans les bidonvilles.

Le discours prononcé par le R. P. Archambault, S.J., devant les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a suscité le plus vif intérêt. Il touche à l'un des problèmes actuels: l'entassement de la population dans les bidonvilles.

Le discours prononcé par le R. P. Archambault, S.J., devant les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a suscité le plus vif intérêt. Il touche à l'un des problèmes actuels: l'entassement de la population dans les bidonvilles.

Le discours prononcé par le R. P. Archambault, S.J., devant les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a suscité le plus vif intérêt. Il touche à l'un des problèmes actuels: l'entassement de la population dans les bidonvilles.

Le discours prononcé par le R. P. Archambault, S.J., devant les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a suscité le plus vif intérêt. Il touche à l'un des problèmes actuels: l'entassement de la population dans les bidonvilles.

Le discours prononcé par le R. P. Archambault, S.J., devant les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a suscité le plus vif intérêt. Il touche à l'un des problèmes actuels: l'entassement de la population dans les bidonvilles.

Le discours prononcé par le R. P. Archambault, S.J., devant les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a suscité le plus vif intérêt. Il touche à l'un des problèmes actuels: l'entassement de la population dans les bidonvilles.

M. Donat Girard gagne la médaille d'or du Mérité agricole

M. James-G. Wilson arrive second — La médaille d'argent à Me George-H. Montgomery — Celle de bronze à M. J.-B. Lemoine

Québec, 2. (C.P.) — M. Donat Girard, cultivateur de Sainte-Rosalie, a gagné la médaille d'or du Mérité agricole, offerte par le gouvernement provincial, pour l'année 1935-36. Il a obtenu 937.5 points sur 1000 et alors que M. James-G. Wilson, de Lacolle, est arrivé deuxième avec un total de 935 points.

Me George-H. Montgomery, c.r., de Montréal, est sorti vainqueur du concours pour la médaille d'argent, en obtenant 900 points sur 1000 pour sa ferme de Phillipsburg, comté de Missisquoi. Dans cette même section, M. Auguste Comeau, de Saint-Sébastien (comté d'Iberville), est arrivé second.

La médaille de bronze, offerte à une troisième catégorie de cultivateurs, a été accordée à M. Jean-B. Lemoine, de Saint-Robert, (comté de Richelieu), qui s'est classé premier avec un total de 848.9 points. Le deuxième, dans cette section, est M. David Bolduc, de Compton Station, qui a obtenu 848.7 points.

Incendie près de la Pointe-du-Lac

Les Trois-Rivières, 2 (D.N.C.) — Un incendie dont on ne peut préciser l'origine et qui éclata au commencement de la soirée, hier soir, a détruit de fond en comble avec à peu près tout l'outillage qu'elle contenait une manufacture de portes et châssis appartenant à MM. Fournier et Villemure, des Trois-Rivières, et située à l'entrée du village de la Pointe-du-Lac.

Comme le vent soufflait dans la direction contraire les maisons voisines ne furent en danger à aucun moment.

On évalue à \$5,000 la bâtisse et à \$2,000 l'outillage incendiés. Ces pertes sont en partie compensées par des assurances. Le feu a duré deux heures environ.

Par mesure de précaution les pompiers des Trois-Rivières avaient été appelés.

TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR" Téléphone: HARBOUR 1241

1 sou le mot. 25c minimum comptant. Annonces factuelles, 1/2 le mot. 50c minimum.

NAISSANCES, MARIAGES, PROCESSIONS, SERVICES ANNUELS, SERVICES GRANDS MESSIERS, MARIAGES, PROCESSIONS, SERVICES ANNUELS, SERVICES GRANDS MESSIERS, MARIAGES, PROCESSIONS, SERVICES ANNUELS, SERVICES GRANDS MESSIERS.

A VENDRE

Beau Chemin de Croix, peinture à l'huile, la dernière œuvre de feu Louis St-Hilaire, l'un des plus beaux artistes au Canada. Toile forte, couleurs inaltérables, travail soigné, dans les moindres détails. Dame veuve Louis St-Hilaire, 939 Laurier est, Montréal.

Emploi demandé

Comptable, âge sérieux, expérience consommée en perception de comptes, contrôle de crédits, salaire raisonnable, ou organisation de compagnies. Pour entrevue appelez DOLLARD 8643.

Livres de luxe

Maria Chapdelaine — Exemplaires numérotés, papier de Rives à la forme, illustrations de Clarence Gagnon. A vendre \$18.00. S'adresser Cadix 62, le Devoir 4-9-36

Croisière unique à CHARLOTTETOWN Ile du Prince-Edouard avec escale à GASPÉ à bord de "New-Northland"

DEPART DE MONTREAL LE MARDI 15 SEPTEMBRE (le lendemain de Québec)

Voyages de 6 jours cabines extérieures Tous repas compris

A 2 et 3 lits \$40. Salon à 3 lits \$50. Salon à 2 lits \$60. Luxe avec bain à 2 lits \$75.

Divertissements variés avec les concours d'artistes distingués. Concours primés — Jeux d'intérieur et d'extérieur.

SE HATER: le nombre des places est limité.

LE DEVOIR-VOYAGES 430 NOTRE-DAME EST Tél. HARB. 1241 Montréal

Croisière par excellence NEW-YORK

La plus grande villégiature d'été au monde, retour par mer et le Saint-Laurent

QUEBEC • MONTREAL 15 SEPT. — 19 SEPT.

DE NEW-YORK A QUEBEC... \$45 et plus A MONTREAL... \$40 et plus AUTO... \$30

DANCES • DIVERTISSEMENTS • SPORTS

DEPART SPECIAL DE MONTREAL POUR COPENHAGUE, DANEMARK (via Stockholm) 21 SEPTEMBRE

Inscrivez-vous de bonne heure par l'entremise de votre agent de voyages ou à la GYDINIA-AMERICA LINE 140 rue Windsor • Montréal Téléphone: MARQUETTE 5566.

Le Jeune Barreau recevra Me André Veniot

Le Jeune Barreau recevra à déjeuner, vendredi prochain, à 1 heure, au Café Paul, rue St-Jacques, Me André Veniot, avocat à la Cour d'appel de Paris et chevalier de la Légion d'honneur. Le déjeuner sera présidé par Me Gérald Almond, président du Jeune Barreau.

Me Veniot donnera aux jeunes avocats présents au déjeuner du 4 septembre, une causerie intitulée: "La sous-préfecture. — Choses et gens".

Partis pour la campagne

Du premier mars à la fin de juillet, les abonnés de Montréal qui ont discontinué leur service téléphonique au "Bell Telephone", par suite de leur départ pour la campagne, se chiffrent par 5415 cette année, comparativement à 5019 pour la même période de l'année dernière.

Ville de la Pointe-aux-Trembles

VENTE DES IMMEUBLES POUR TAXES

Avs public est par les présentes donné que les propriétés ci-dessous désignées seront vendues à l'enchère en l'Hôtel de Ville de la ville de la Pointe-aux-Trembles, VENDREDI, LE VINGT-CINQUIEME jour du mois de SEPTEMBRE, 1936, à DIX heures de l'avant-midi (heure solaire) pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires, avec intérêt, plus les frais subséquemment encourus, à moins que ces taxes, intérêts et dépens ne soient payés avant la vente.

La Commission Municipale de Québec, par décision en date du 27 juillet 1936, a autorisé une énumération abrégée des num

CALENDRIER

Demain: JEUDI, 3 septembre 1936

De la Fête.
Lever du soleil, 5 h. 23.
Coucher du soleil, 6 h. 35.
Lever de la lune, 7 h. 32.
Pleine lune, le 1er, à 7 h. 43 du matin.
Dernier quart, le 7, à 10 h. du soir.
Nouvelle lune, le 15, à 6 h. 47 m. du soir.
Premier quart, le 23, à 5 h. 18 m. du soir.
Pleine lune, le 30, à 4 h. 7 du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

Reprise du bombardement d'Irun, par terre, par mer et par les airs

Le Front blanc veut démolir la dernière ligne de défense des gouvernementaux

IRUN, 2 (A.P.) — Les commandants des troupes du Front blanc ont ordonné aujourd'hui la reprise du bombardement d'Irun par terre, par mer et par les airs afin de démolir la dernière ligne de défense des gouvernementaux. Le brouillard qui recouvrait ce matin tout le secteur où se sont déroulés les derniers engagements meurtriers a empêché de reprendre les opérations de bonne heure ce matin et a donné un peu de repos aux défenseurs de la place en train de réparer en toute hâte leur ligne de défense qui suit la crête d'une colline.

Le commandant des assiégeants, le général Emilio Mola, a placé des renforts dans des positions avancées dans la vallée en face de la dernière colline qui soit restée en possession des milices du gouvernement.

La nouvelle que l'on venait de construire un nouvel aéroport à Saint-Sébastien et que le gouvernement de Madrid allait y envoyer des avions militaires incessamment a apporté un peu de réconfort aux miliciens socialistes qui apprenaient en même temps que le brouillard avait retardé l'assaut contre la place forte d'Oviédo aux mains des insurgés, mais que la reddition de la garnison était imminente.

Les troupes du Front blanc ne sont plus séparées d'Irun que par une seule ligne de hauteurs et une seule ligne de redoutes.

La bataille la plus meurtrière depuis le début de la guerre civile espagnole

Pour la possession d'Irun, place forte stratégique aux mains des gouvernementaux et clef de Saint-Sébastien

HENDAYE (sur la frontière franco-espagnole), 2 (C.P.-Havas) — La bataille acharnée qui se livre entre blancs et rouges pour la possession d'Irun, place forte stratégique aux mains des gouvernementaux et clef de Saint-Sébastien, a été reprise après une accalmie un peu après midi aujourd'hui.

Le front avait été calme pendant tout l'avant-midi et l'on pouvait voir de la rive française de la rivière Bidasoa les brancardiers des loyalistes et des rebelles recueillir les morts et les blessés qui couvrent le champ de bataille. On pouvait se rendre compte que la bataille d'hier a été la plus meurtrière de toutes celles qui ont été livrées depuis le début de la guerre civile. Le correspondant qui a envoyé cette nouvelle s'est rendu hier soir au village de Biriato, qui se trouve au centre de la zone française exposée aux projectiles des belligérants ainsi que sur un promontoire voisin. Aux dernières heures du jour, le champ de bataille ressemblait étrangement aux régions dévastées du front de l'ouest pendant la grande guerre. Aussi loin que la vue pouvait porter, il n'y avait que ruines et désolation. Les cratères d'obus avaient tout bouleversé le sol, les maisons de paysans étaient partout percées de trous béants, les ruines fumaient ici et là et les arbres avaient été fauchés presque partout.

Les tranchées des gouvernementaux semblaient avoir eu beaucoup à souffrir du bombardement, mais leurs occupants tenaient encore, bien déterminés, apparemment, à respecter l'engagement qu'ils ont pris de défendre Irun jusqu'au dernier homme. On pouvait aussi se rendre compte que les "dynamiters" du gouvernement, des miliciens armés de bâton de dynamite, avaient infligé de lourdes pertes aux assaillants et fort endommagé leurs défenses.

Protégés par un barrage de leur artillerie, les soldats d'infanterie du Front blanc se sont élancés de leurs tranchées à 12 h. 45 pour reprendre l'assaut. L'artillerie loyaliste a tout aussitôt riposté. Pendant l'attaque, des équipes d'insurgés creusaient des tranchées sur les flancs du mont Turia et nettoyaient le terrain des arbres et des broussailles en vue d'une attaque des chars d'assaut et des autos blindées dont il fallait faciliter la manœuvre. On transportait aussi des pièces d'artillerie à dos de mule afin de les installer sur la montagne pour bombarder les positions des rouges.

Du côté du gouvernement, on annonçait ce matin que les insurgés avaient tué six personnes en bombardant les villes de Renteria et de Pasaje. On affirmait aussi que les insurgés avaient dû battre en retraite après avoir subi de lourdes pertes à Sos de Luinas, près de Gijón.

Rudy Vallee frappe un Torontois

Toronto, 2 (C.P.) — Rudy Vallee a frappé violemment, lundi soir, le fils de l'une de ses hôtes de Toronto, Moffat Dunlap, parce que celui-ci aurait lancé une bouteille sur la scène pendant le programme de musique de danse dirigé par l'acteur, à la salle de danse du Canadian National à l'exposition de Toronto. Un contrôleur de la ville de Toronto a protesté auprès des autorités de Canadian National parce que l'un de leurs employés aurait empêché le jeune Dunlap de se défendre lorsque Rudy Vallee l'a attaqué. Ce contrôleur prétend que ce n'est pas Dunlap qui avait lancé la bouteille sur la scène, pendant le programme de Vallee.

Celui-ci, paraît-il, regrette d'autant plus son geste que la mère du jeune homme qui a frappé, sous le coup de la colère, l'a reçu, au dernier, et qu'avant l'incident de lundi soir, elle l'avait même invité de nouveau à être son hôte.

3,000 exposants à la Foire de Prague

Prague — Grâce au développement favorable du commerce extérieur tchéco-slovaque et le redressement général de la production du pays, la Foire d'Automne de Prague — tenue du 4 au 13 septembre 1936 — groupera quelque 3,000 exposants, occupant une superficie de 40,000 mètres environ. Dans l'immense Palais de la Foire, la production spécialisée de la Tchécoslovaquie comprendra 18 groupes, dont les verreries, porcelaines, jouets, articles de ménage et de cuisine, articles de cuir et machines peuvent compter avec la plus complète participation. Aux emplacements de la Foire, 12 sections spéciales seront organisées. Les milieux intéressés attendent de la Foire d'Automne, comme du plus important événement économique de la Tchécoslovaquie, surtout cette fois-ci, les plus importants résultats.

Nouveau poste central pour le téléphone

La Compagnie Bell vient de faire l'acquisition d'une propriété formant l'angle nord-ouest du Chemin de la Côte des Neiges et de l'avenue Kent. Le terrain mesure 110 pieds de front sur le Chemin de la Côte des Neiges par 200 le long de l'avenue Kent. L'on projette d'y ériger prochainement un poste central avec outillage à cadran.

Le prix du lait augmente

Le prix de détail du lait a augmenté d'un sou à Montréal, hier. C'est la conséquence de l'ordonnance de la Commission provinciale de l'Industrie laitière qui a fixé, vendredi dernier, un prix minimum que les laiteries et les détaillants doivent payer aux cultivateurs. M. H.-C. Bois, président de la Commission de l'Industrie laitière, a dit que les détaillants du lait sont autorisés à majorer leurs prix.

Bulletin météorologique

Toronto, 2 (C.P.) — Voici le temps qu'il fera, probablement, au Québec, demain: région de Montréal et Ottawa: partiellement nuageux et frais, vent de l'est, averse locales.

Vallée du bas St-Laurent: vent du nord-est et de l'est, nuageux et frais avec averse;
Nord-ouest du Québec: partiellement nuageux et frais, averse;
Lac St-Jean: partiellement nuageux et frais, légères averse;
Colf: partiellement nuageux et frais;
Rive nord: partiellement nuageux et frais, averse locales;
Baie des Chaleurs: partiellement nuageux et frais.

Le Front blanc fait appel à l'assistance étrangère

Victoire sur tous les fronts — Des officiers de la Russie soviétique commandent les navires et les avions du gouvernement espagnol

BURGOS, 2 (C.P.-Havas) — La junte militaire qui a pris la direction des opérations contre le gouvernement rouge de Madrid a fait appel aujourd'hui à l'assistance étrangère en invitant les volontaires de tous les pays à s'enrôler dans la Légion étrangère. Les commandants du Front blanc ont en même temps affirmé que ce sont des officiers de la Russie soviétique qui commandent les navires et les avions du gouvernement.

C'est la première fois que l'on fait ouvertement appel, du côté du Front blanc, à l'assistance étrangère, même si l'on prétend en bien des milieux que nombre d'aviateurs allemands et italiens sont venus leur prêter main-forte. Cette attitude a causé quelque surprise étant donné que les chefs insurgés, et plus particulièrement le général Emilio Mola, commandant de l'armée du nord, ont toujours soutenu que leur mouvement est de caractère national.

On a annoncé que le bombardement de la ville de Burgos par les aviateurs loyalistes a fait quatre victimes, car l'un des dix-huit blessés vient de succomber à ses blessures. Le commandant du Front blanc vient de lancer une protestation auprès de la Croix-Rouge à Genève contre ce qu'il appelle le bombardement prémédité de l'hôpital de Burgos que désignait une croix rouge parfaitement visible.

Les dépêches arrivées aujourd'hui d'un peu partout aux quartiers généraux du Front blanc annoncent des victoires sur tous les fronts.

Ecoles catholiques de Montréal

M. Victor Doré parle du problème financier de l'administration scolaire et signale que le nombre des écoliers inscrits aux écoles protestantes comme "neutres" en matière de religion accuse une augmentation de 800 — Formules d'apostasie

L'obligation des devoirs à domicile à partir de la 3e année — Nouvelles classes

Au cours de la séance régulière de la commission pédagogique, la question de l'établissement de nouvelles classes pour les écoliers arriérés a amené le président général, M. Victor Doré, à parler du problème financier de l'administration scolaire et à signaler que le nombre des écoliers inscrits aux écoles protestantes comme "neutres" en matière de religion accuse une augmentation de 800 cette année, ce qui a son importance du simple point de vue administratif, puisque cela diminue la part du produit de l'impôt scolaire neutre qui revient aux écoles catholiques. Mais cette forte augmentation du nombre des écoliers dits "neutres" a de l'importance à un tout autre point de vue. M. Doré, en effet, a expliqué qu'il arrive que des étrangers catholiques signent une formule d'apostasie pour envoyer leurs enfants aux écoles de langue anglaise protestantes. M. Doré a annoncé que, se plaçant au point de vue administratif, il fait enquerir sur l'augmentation du nombre des écoliers dits "neutres". On pourra lire un peu plus loin un résumé de ce qu'il a dit.

Acceptant un rapport des visiteurs ecclésiastiques, et des assistants du directeur des études, des directeurs et directrices d'écoles, la commission pédagogique a décidé de rétablir l'obligation des devoirs à domicile à partir de la 3e année. Il y a environ une année, on lui demandait d'abolir les devoirs à domicile pour les écoliers des classes s'échelonnant de la 3e à la 6e; on disait que la crise économique ayant pour conséquence l'entassement dans les habitations, les devoirs à domicile devenaient difficiles. La commission avait décidé de se borner à suspendre les devoirs à domicile et de faire observer les résultats de cette mesure.

Or, les visiteurs ecclésiastiques, les assistants du directeur des études, les directeurs et directrices d'écoles ont constaté, ceci, entre autres choses: à l'école, l'enfant ne peut pas faire l'œuvre satisfaisante, soit qu'il n'en ait pas le temps, soit qu'il n'en ait pas la classe, il n'ait pas eu une détente suffisante; depuis que l'obligation des devoirs à domicile est suspendue, l'écolier joue dans la rue plus que jamais le soir, il sait moins ses leçons, il fournit un effort personnel moindre.

Au sujet d'une requête pour l'organisation de nouvelles classes, le directeur des études, M. J.-M. Manning, a dit que le besoin de classes nouvelles semble être plus grand dans les paroisses Sainte-Philomène et Saint-Jean-Berchmans que dans les autres.

Les "neutres"

Au sujet du problème financier de la Commission scolaire, sauf pour ce qui est de l'augmentation du nombre des écoliers dits "neutres", M. Doré a en somme rappelé des points qu'il a portés à la connaissance du public en diverses circonstances: le revenu de la Commission scolaire diminue, tandis que ses dépenses augmentent par suite de l'accroissement de la population scolaire. Depuis 1932, le produit de la taxe scolaire est toujours allé diminuant. Lorsque nous sommes entrés en fonctions, nous avons promis de ne pas parler d'une augmentation de ressources. Mais depuis le renouvellement de notre mandat, la diminution de nos dépenses ont fait surgir un problème. Cette année, on prévoit que le produit de l'impôt scolaire catholique diminuera d'environ \$70,000. Mais il y a plus: notre part du produit de l'impôt neutre semble devoir diminuer beaucoup.

Le nombre des écoliers inscrits

Ecoles protestantes

aux écoles protestantes comme "neutres" en matière de religion augmenterait de 800. Je ne suis pas encore en mesure d'expliquer cette augmentation, qui paraît fantastique. Je fais faire une enquête. Il arrive que des étrangers catholiques envoient leurs enfants à l'école protestante, pour qu'ils apprennent l'anglais. Il arrive qu'on fasse signer à ces parents une formule d'apostasie. Je déplore cela au point de vue religieux. Au point de vue administratif, il faut signaler que la loi affecte \$75 par an à l'enseignement de l'écolier "neutre" et que cette somme se prend à même le produit de l'impôt scolaire neutre.

Les protestants pourront donc réclamer \$60,000 pour les 800 nouveaux écoliers "neutres" de cette année. Notre problème financier peut devenir angoissant. Il n'est pas question de demander un relèvement de l'impôt scolaire. Nous croyons que les diminutions de valeurs foncières imposées étaient motivées pour ce qui est des catholiques. Quant aux autres, ceux qui les ont faites avaient prêté un serment d'office. Mais il nous faut une nouvelle source de revenu. Grâce à nos réserves, nous avons pu parer à nos excédents de dépenses. Mais nos réserves s'épuisent. L'année dernière, notre excédent de dépense a atteint \$600,000. Cette année, il s'élèvera sans doute à \$800,000. Nous avons un déficit en perspective. Si depuis 1932 le produit de l'impôt scolaire s'était, non pas accru mais seulement maintenu, nous aurions reçu \$1,200,000 de plus que ce que nous avons encaissé.

Mais, serait-il raisonnable d'immobiliser le revenu scolaire quand le nombre des écoliers augmente? Il y a des amendements à apporter à la loi. Les catholiques ne sont pas aussi protégés que les protestants. La question de la centralisation ou de l'annexion se pose. J'en ai parlé vers 1927. On sait que des organisations scolaires catholiques ne retirent pas toute la part d'impôt scolaire neutre qu'elles pourraient retirer. Il ne peut pas être question de hausser l'impôt scolaire catholique. Que les propriétaires se rassurent. Il faudra puiser dans le revenu général de la ville; la ville diminue les valeurs foncières imposées, mais elle se dédommage au moyen de la taxe de vente, par exemple.

Notre comptons que les autorités municipales agréeront une demande de qui aura trait à un domaine plus important que les services municipaux; celui de l'école. La loi provinciale veut l'organisation d'enseignement comme celui des écoliers arriérés; nous demandons, chiffres à l'appui, une subvention plus considérable. D'autre part, nous comprimons nos dépenses. En pensant à tous ces moyens que nous avons en vue, il y a lieu d'espérer.

Le R. P. Alphonse de Grandpré a rappelé, au sujet de la compression des dépenses, que la commission a déjà baissé les traitements du personnel enseignant. M. Doré a dit qu'en effet, si l'on veut faire de l'enseignement la carrière qu'il doit être, il faut, non seulement s'abstenir de baisser davantage les traitements, mais assurer aussi les augmentations.

La cause de Julius Cohen

A la demande de la défense, M. le magistrat Jules Desmarais a continué au 9 septembre prochain la cause de Julius Cohen, copropriétaire de la "Maison canadienne", rue Sainte-Catherine, accusé d'avoir criminellement mis le feu à son magasin le 17 août dernier et accusé également du meurtre des trois pompiers qui ont perdu la vie en combattant cet incendie, alors que 35 personnes ont été blessées.

Comme la cause de Roméo Vidal, employé de J. Ettenberg, syndic, qui agitait comme gérant de la "Maison canadienne" depuis qu'elle avait fait faillite en mai dernier, se greffe à celle de Cohen, on l'a aussi ajournée au 9 septembre. Vidal est accusé d'avoir allumé, de complicité avec Cohen, l'incendie criminel à la "Maison canadienne", le 17 août dernier.

Envoyés aux Assises

M. le magistrat Jules Desmarais, siégeant ce matin aux examens volontaires, a envoyé John Shulman et Charles Hoskin subir leur procès au prochain terme de la Cour du Banc du Roi siégeant aux Assises. Tous deux sont accusés, par la Sûreté provinciale, d'avoir été trouvés en possession de gâchettes le 17 août dernier à Montréal.

La province doit déjà \$42,000,000

Importante déclaration de M. Duplessis

QUEBEC, 2. (D.N.C.) — M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, a déclaré ce matin, aux journalistes, que deux mois après le début de l'année fiscale, la province doit déjà quarante-deux millions de dollars, soit plus que tout le budget annuel et il reste encore dix mois d'administration à pourvoir.

Le peuple, dit M. Duplessis, a intérêt à connaître certains aspects de la situation financière de la province, telle qu'elle existait le 17 août.

"A cette date, les comptes de banque étaient sourdés pour une somme de \$6,879,309.92. Il y avait aussi des mandats spéciaux payables et impayés pour un montant de \$4,215,360.77 et des bons du trésor en circulation pour un montant de \$26,575,000.

"A ces chiffres, il faut ajouter un montant d'à peu près cinq millions, ce qui forme le grand total de plus de 42 millions de dollars d'argent dû par la province et auquel le nouveau gouvernement devra pourvoir."

Le premier ministre se dit ensuite prêt à donner une série de nouvelles se rapportant à différents départements, que je ne puis vous communiquer, maintenant, car il faut soumettre le tout au lieutenant-gouverneur. Mais je vous donne ces nouvelles pour montrer au peuple que le problème urgent est le rétablissement de nos finances sur une base solide et la mise en pratique d'une politique de sage et de juste économie qui s'impose depuis longtemps."

Les funérailles du chanoine Thérien

LL. EE. NN. SS. Gauthier, Forbes et Papineau y assistent — Mgr Chaumont officie — Assistance nombreuses de prêtres, de religieux et de fidèles à l'église des Saints-Anges de Lachine, ce matin

Plusieurs évêques, de nombreux prêtres et religieux, les fidèles de la paroisse, ont assisté ce matin aux funérailles de M. le chanoine Victor Thérien, V.F., curé de la paroisse des Saints-Anges de Lachine.

Leurs Excellences Nosseigneurs Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, Forbes, archevêque d'Ottawa, et Papineau, évêque de Joliette, occupaient des trônes dans le sanctuaire.

Mgr Conrad Chaumont, vicaire général, directeur de l'Action catholique et cousin du défunt, a officié au service de 10 heures, assisté de l'abbé L.-A. Desjardins, curé de Viauville, comme diacre, et de l'abbé Charlemagne Villeneuve, curé de Saint-Eustache, comme sous-diacre.

Aux autels latéraux, l'abbé A. Benoit, vicaire à Ottawa, et le Père Victor Benoit, O.M.I., neveu du défunt, ont célébré des messes.

Mgr le vicaire général a aussi présidé à la cérémonie de l'absoute. L'inhumation a eu lieu dans la crypte de l'église. Les assistants étaient: M. le chanoine Victor Thérien, curé des Saints-Anges, est mort M. le chanoine J. Sinai Comtois, curé de Terrebonne.

Mgr l'archevêque coadjuteur de Montréal annoncera vers la mi-septembre de nombreux changements ecclésiastiques. On s'attend à l'attribution immédiate des cures de Terrebonne et de Lachine et à l'annonce de la retraite de plusieurs curés qui comptent près de cinquante ans ou plus de ministère.

Dans le diocèse de Valleyfield, 2 — On annonce aujourd'hui les nominations ecclésiastiques suivantes: M. le chanoine Edmond Aubin abandonne ses fonctions de vicaire supérieur du séminaire pour devenir aumônier des Soeurs de Saint-Noms de Jésus et Marie; M. le chanoine Louis-Ubaldo Mousseau, licencié en sciences sociales, principal de l'Ecole normale de Valleyfield, qui compte trente-six années de prêtrise, est démissionnaire; son remplaçant, qui sera tout probablement l'abbé Adhémar Jeanotte, sera nommé officiellement par le Conseil de l'instruction publique; l'abbé Donat Crête succède à l'abbé Jeanotte comme aumônier des Soeurs Franciscaines missionnaires de Marie, à Rigaud; l'abbé René Langlois devient procureur au séminaire de Valleyfield, en remplacement de l'abbé Crête.

D'ici la mi-septembre, Mgr l'évêque de Valleyfield fera connaître plusieurs autres nominations.

Les liqueurs alcooliques du Canada

L'ETAT DE NEW-YORK DEFEND AUX TOURISTES D'EN IMPORTER

Buffalo, New-York, 2. (C.P.) — Les touristes qui retournent du Canada aux Etats-Unis en passant à la frontière de New-York ne peuvent plus, depuis hier après-midi, exporter de boissons alcooliques du Canada. Les douaniers, agissant sur des instructions de Washington, ont commencé à mettre ce règlement en vigueur sans avertissement à 4 h. de l'après-midi hier. Le personnel des douanes Martin-O. Bement a expliqué que le 21e amendement à la constitution des Etats-Unis autorise chaque Etat à contrôler l'importation des boissons alcooliques dans son propre territoire et que l'Etat de New-York vient d'adopter une loi qui interdit à toute personne autre qu'un vendeur autorisé à importer des boissons alcooliques.

La Politique

Déclaration de M. Oscar Drouin

Au sujet de la Commission des opérations forestières

Québec, 2. (D.N.C.) — M. Oscar Drouin, ministre des terres et forêts, a fait ce matin la déclaration suivante:

"Le public semble sous l'impression que la Commission des opérations forestières (Commission des bucherons) a été abolie et n'existe plus. En fait, certains journaux ont annoncé cette nouvelle, qui est prématurée.

"Certains membres de la Commission ont donné leur démission, mais la Commission elle-même existe encore et tous les lois et règlements l'affectant sont encore en pleine vigueur.

"J'avertis donc le public en conséquence, et spécialement les compagnies et les intéressés en général, d'avoir à se conformer, jusqu'à nouvel ordre, aux lois et règlements en vigueur affectant ladite Commission.

"Toute infraction à ces lois et règlements sera traitée suivant la loi."

(signé) Oscar Drouin, ministre des terres et forêts.

Les députés Hamel et Grégoire à Radio-Canada, ce soir, de 7 h. 30 à 8 h.

Le Dr Philippe Hamel, député de Québec-Centre, et M. J.-E. Grégoire, maire de Québec et député de Montmagny, porteront la parole, ce soir, de 7 heures et demie à 8 heures. Ils parleront de la "situation politique dans Québec". Leurs discours seront transmis par tous les postes du réseau français de Radio-Canada.

Députés qui ne seront pas juges tout de suite

Ottawa, 2. (Spécial au Devoir). — Depuis quelques semaines, les rumeurs vont leur train, ici, au sujet de la circonscription électorale d'Ottawa-Est.

A venir jusqu'à ces dernières semaines, il était plus ou moins question de la nomination du député d'Ottawa-Est à un poste de juge soit à la Cour Suprême, soit à l'une des Cours de Comté de l'Ontario. Semblable rumeur circulait aussi au sujet du député de St-Henri de Montréal dont il était question de l'accession à la Cour Supérieure de Québec. Or, le gouvernement aurait décidé de n'ouvrir aucun Comté dans la province de Québec, vu de tout récents événements. Il est maintenant rumeur que le gouvernement fédéral, désirant mettre fin à certains ennuis, et ne voulant pas faire de jaloux parmi ceux des députés-évoqués de langue française du Québec et de l'Ontario, qui aspirent à la magistrature, n'aurait pris le parti d'adopter la même attitude dans ces deux comtés. Il aurait donc décidé de n'ouvrir ni le comté de St-Henri de Montréal ni celui d'Ottawa-Est; il laisserait les choses en l'état où elles sont. De sorte que, toujours d'après une rumeur, des députés de ces deux comtés auront encore, pendant quelque temps, le grand honneur de représenter leurs électeurs à la Chambre des Communes, même si cela leur plaisait plus ou moins, maintenant.

MM. Yvan Sabourin et J.-E. Crankshaw sont entrés en fonction

Me Ivan Sabourin et Me John Crankshaw, nommés hier substitués du procureur de la Couronne à Montréal, sont entrés en fonctions ce matin. Les anciens substitués du procureur de la Couronne ont quitté leurs bureaux au palais hier et leurs successeurs en ont pris possession ce matin.

A la demande de Me Sabourin, Me Jacques Fournier a agi en qualité de substitut du procureur général ce matin.

Me Ivan Sabourin et Me John Crankshaw, nommés hier substitués du procureur de la Couronne à Montréal, sont entrés en fonctions ce matin. Les anciens substitués du procureur de la Couronne ont quitté leurs bureaux au palais hier et leurs successeurs en ont pris possession ce matin.

Les avocats Robert Beaudoin et Jean Mercier

Québec, 2. (D.N.C.) — M. Robert Beaudoin, qui avait été nommé avocat de la Couronne auprès de la Commission des accidents du travail, a été transféré comme substitut de la couronne. Me Jean Mercier, qui était substitut de la Couronne, est, en retour, transféré auprès de la Commission.

Rapports de 76 comtés

Québec, 2. (D.N.C.) — M. Geoffrion, greffier de la couronne en chancellerie, avait reçu à date, ce matin, les rapports d'élections dans 76 comtés.

Gatineau

Hull, 2. (C.P.) — Le recensement des votes donnés dans le comté de Gatineau s'est terminé ici hier. M. Georges Auger, de l'Union nationale, se trouve élu par une majorité de 64. Le recensement a augmenté la majorité de M. Auger de 14 voix; elle était de 50 lors de l'addition des votes par l'officier rapporteur; M. Auger a obtenu 3,085 votes, et son adversaire, M. J.-B. Merleau, libéral, 3,021.

Leur des douanes Martin-O. Bement a expliqué que le 21e amendement à la constitution des Etats-Unis autorise chaque Etat à contrôler l'importation des boissons alcooliques dans son propre territoire et que l'Etat de New-York vient d'adopter une loi qui interdit à toute personne autre qu'un vendeur autorisé à importer des boissons alcooliques.



"Vivre en aimant"

Directrice : Germaine BERNIER

Pauvres petits

Devant la porte d'un magasin stationnait l'autre jour une voiture de bébé. Deux enfants, âgés respectivement d'environ un et deux ans, y étaient assis. La mère sans doute faisait à l'intérieur quelques emplettes.

De loin, je vis le plus jeune, tout en larmes, pencher son petit corps vers la porte entrouverte. Une grande inquiétude se lisait sur ce visage bouleversé et, devant ce désespoir d'enfant, j'eus envie de pleurer, là, dans la rue. L'autre, qui lui faisait face, presque aussi petit, passa son bras frêle autour du cou de l'enfant qui sanglotait. Ce geste, tendre et rassurant, chez un bambin de cet âge, me mit littéralement en larmes aux yeux.

Déjà, dans cette fragile poitrine, battait un cœur sympathique! Déjà un cœur, plus fort de quelques mois à peine, secourait un plus faible. Je sentais chez le petit être aîné un désir de consoler, d'apaiser, et, sans les voir, je me suis dit que les larmes qui, à peine, pouvaient paraître devant lui: Ne craigniez rien, je suis là! En mon âme de femme, j'étais fière de cette force, de cette tendresse qui déjà logeait chez cette faiblesse.

J'approchai enfin de la voiture et me détournai vers l'autre bambin, cherchant à lire dans le regard juvénile cette force, cette tendresse, et je constatai que... lui aussi... pleurait. Deux douleurs étaient là, deux vraies douleurs d'enfants, deux réelles angoisses. Le bras de l'un enserrait encore le cou de l'autre. C'était un chagrin suprême d'un autre chagrin... un petit cœur qui souffrait, s'apitoyant sur un autre cœur plus faible... une douleur qui allait vers une autre douleur.

Et je compris une fois de plus que, même si l'on souffre, on ne peut oublier plus malheureux ou moins fort que soi, quand on a brimé du cœur! Même si l'on pleure, on peut d'un autre sécher les larmes! Ça faisait pitié, mais c'était beau! Je n'eus plus qu'un désir: aller chercher cette mère, et l'amener auprès des deux petits êtres, en lui décrivant la scène qui m'avait émue. J'aurais voulu être cette mère pour rassurer, de mots et de caresses tendres, leurs cœurs affolés, j'aurais voulu au moins emporter avec moi leur navrante inquiétude!

Une femme qui passait, touchée sans doute comme moi, déjà s'était penchée vers les deux pauvres petits... et je filai mon chemin, songeant à ce que sera, pour son frère, cet enfant, lorsqu'il sera devenu grand!

R. RANTE.

Les bonnes recettes

LE BROCHET AU BEURRE BLANC

Un brochet, un court-bouillon aromatisé de vin blanc, oignons, échalotes, ail, persil, thym, laurier, sel, poivre, carottes, etc.

Videz, parez, écalez votre brochet (choisissez le plus foncé possible). Préparez un court-bouillon aromatisé de vin blanc, oignons, échalotes, ail, thym, laurier, sel, poivre, carottes, etc., que vous laisserez bouillir vingt minutes avant d'y mettre le brochet. Modérez le feu et cuisez à très petite ébullition.

SALADE DE TOMATES ET CONCOMBRE

Prendre un concombre moyen et quatre tomates ordinaires, plutôt petites et bien rondes. Éplucher le concombre, le couper en rondelles minces, disposer ces rondelles dans une assiette creuse et les saupoudrer de sel fin. Laisser dégorger pendant au moins une heure. Faire subir la même préparation aux tomates durant le même temps. Une demi-heure avant de servir, disposer dans un grand ravier de cristal les rondelles de tomates et de concombres alternées et chevauchant les unes sur les autres.

Préparer dans un bol un assaisonnement de haut goût avec trois cuillerées d'huile, une forte cuillerée de vinaigre, deux cuillerées de moutarde, sel, poivre. Verser cette vinaigrette sur les tomates et concombres, et saupoudrer de persil haché avec un peu de ciboulette. Arroser plusieurs fois avec le jus de servir.

LE HUCHIER DE NAZARETH

Le bon maître huchier, pour finir un dresseur,
Courbé sur l'établi, depuis l'aurore ahane,
Maniant tour à tour le rabot, le bedane
Et la râpe gringante ou le dur polissoir.

Aussi, non sans plaisir, a-t-il vu, vers le soir,
S'allonger jusqu'au seuil l'ombre du grand platane
Où Madame la Vierge, et sa mère sainte Anne,
Et Monseigneur Jésus, près de lui vont s'asseoir.

L'air est brûlant, et pas une feuille ne bouge;
Et saint Joseph, très las, a laissé choir la gouge
En s'essuyant le front au coin du tablier;

Mais l'Apprenti divin, qu'une gloire enveloppe,
Fait toujours, dans le fond obscur de l'atelier,
Voler les copeaux d'or au fil de sa varlope.

José-Maria de HEREDIA

Célébrités contemporaines

La Vénérable Marie de la Providence

Eugénie Smet, âgée de 7 ans à peine, alors qu'elle courait joyeusement avec d'autres petites filles dans le jardin paternel, s'arrêta soudain, prit un air grave et dit: "Savez-vous à quoi je pensais? Si l'une d'entre vous était détenue dans une prison de feu, et qu'il nous fût donné de la délivrer par un seul mot, ne dirions-nous pas ce mot aussitôt? Beaucoup d'âmes sont détenues dans le feu du purgatoire: Dieu lui-même, qui les punit justement, attend de nous, pour les délivrer, une petite prière, et nous ne la faisons pas!"

Cette pensée, qui révèle la foi et la charité admirables de la petite fille, a inspiré toute sa vie, comme il résulte de ce qui suit.

Eugénie-Marie-Joseph Smet naquit, la troisième de six enfants, à Lille, en France, le 25 mars de l'an 1825, d'Henri et de Pauline Taverne de Montd'hiver, chrétiens éminents par leur conduite et leur piété, et elle fut baptisée le même jour. Elle fut confirmée en 1834 et fit sa première Communion l'année suivante. Élève des Religieuses du Sacré-Cœur de Jésus, elle eut une conduite exemplaire, et elle fit surtout d'admirables progrès dans la piété. Se sentant appelée à la vie religieuse, elle désirait entrer dans cet Institut du Sacré-Cœur, mais, Dieu disposant d'elle autrement, peu à peu elle fut conduite insensiblement, en vertu d'un dessein particulier de la divine Providence, à fonder un nouvel Institut pour les âmes souffrantes dans les flammes du purgatoire. En effet, brûlant du feu de la charité pour la gloire de Dieu et le bien du prochain, elle consacrait à soulager ces âmes tous ses soins, toutes ses actions, tout son zèle et toutes ses pensées. Considérant qu'il n'y avait dans l'Eglise militante aucun Institut religieux dont la fin propre fût de venir en aide à ces âmes, après avoir prié avec une très grande ferveur et avoir pris conseil de personnes prudentes, elle se mit à l'œuvre avec ardeur. Elle fut encouragée surtout par saint Jean Vianney, qui l'exhorta en disant: "Voilà une œuvre détestée depuis longtemps et vivement par Dieu." C'est pourquoi, en 1856, elle se rendit à Paris, où, ayant reçu la bienveillante approbation de l'archevêque, Mgr Marie-Dominique-Auguste Sibour, elle jeta les premiers fondements de l'Institut des Soeurs appelées Auxiliaires des âmes du purgatoire.

En raison de la confiance inébranlable avec laquelle elle s'était toujours confiée à la Providence divine, elle prit le nom de Marie de la Providence. A cette raison il faut en joindre une autre, non moins importante. En effet, étant encore jeune fille, elle répétait qu'elle voulait devenir la providence de Dieu en payant, autant que cela dépendait d'elle, les dettes des âmes du purgatoire à la justice divine, et en donnant pour ainsi dire ces âmes ainsi purifiées à la miséricorde divine pour qu'elles fussent glorifiées.

— Les Durand ont vraiment bien fait les choses, le repas était délicat et abondant.
— Sûrement, répond Madame; mais nous ne pouvons pas être en

fiées. Comprenant combien cela était agréable à Dieu, Père très miséricordieux, elle se donna entièrement et généreusement pour l'expiation de ces âmes, non seulement par ses prières et ses rudes mortifications, mais encore par l'exercice héroïque de toutes les vertus, et surtout toutes les œuvres de miséricorde envers les pauvres et les abandonnés: de sorte qu'en adoucissant les misères des mortels, elle soulageait les âmes du purgatoire.

Pour que ces résultats salutaires et agréables à Dieu fussent plus féconds et plus stables, elle confia le soin de les perpétuer, dans le même esprit de charité, à l'Institut qu'elle avait fondé. Dans sa bonté, Notre-Seigneur récompensa avec une généreuse munificence l'œuvre de sa servante, que Dieu lui avait inégalement inspirée et dont elle-même s'était fidèlement acquittée. En effet, en la faisant participer à sa croix, il l'aidera à la porter avec une force admirable.

Elle eut à supporter les moqueries, les calomnies, l'abandon, d'atroces souffrances corporelles, des angoisses spirituelles et d'autres peines et douleurs; non seulement elle supporta tout cela avec une patience inébranlable, mais elle l'accepta volontiers, en s'offrant à Dieu comme victime pour les âmes du purgatoire. "Parmi les choses qui ne sont pas le péché, il y en a cinq que je recueillais, disait-elle: être séparée de mes parents, fonder une famille religieuse, n'avoir pas de quoi la nourrir, être chargée de dettes, souffrir du cancer. Par la grâce de Dieu, j'ai été affligée de ces cinq tourments!"

Ses directeurs de conscience, remarquables par leur prudence et la sainteté de leur vie, ont grandement contribué à lui faire atteindre une telle vertu, surtout le serviteur de Dieu Pierre Olivalet, S.J., qui fut massacré par les impies à Paris, en 1871.

La propagation de l'Institut montra combien fut agréable à Dieu ce don magnanime de sa servante. De son vivant même, un grand nombre de maisons furent établies en divers lieux, et jusqu'en Chine.

Approuvée ensuite par le Saint-Siège, l'Institut devint de plus en plus florissant.

Mais la récompense éternelle attendait Marie de la Providence, qui s'était acquittée de tant de travaux et qui brillait de l'éclat de tant de vertus.

Amenée à la mort par le cancer, dont elle souffrait depuis deux ans, en recommandant avec instance la charité à ses filles spirituelles, elle rendit à Dieu son âme très pure le 7 février 1871, à peine âgée de 46 ans.

Son procès de canonisation a été commencé en 1926.

Bons mots

APRÈS LE DINER

Mimi et ses parents viennent d'assister à un grand dîner chez des amis.

En sortant, Monsieur dit à Madame: — Les Durand ont vraiment bien fait les choses, le repas était délicat et abondant.

— Sûrement, répond Madame; mais nous ne pouvons pas être en

reste avec eux, maintenant il va falloir rendre ce dîner.
— Oh! pourquoi, maman? fait Mimi consternée, il n'y a pas de danger que cela nous fasse mal; moi, je n'ai pas du tout mal au cœur.

LA QUESTION CAPITALE

Un visiteur, à la petite fille de la maison. — Je ne t'ai pas oubliée, ma chérie, je t'ai apporté des bonbons; mais je les ai laissés dans la poche de mon pardessus, dans l'antichambre. Je te les donnerai quand je m'en irai.

La petite fille, avec intérêt. — A quelle heure l'en iras-tu, Monsieur?

Les nouvelles féminines

Société des Ouvrières catholiques
Cours du soir

La Société des Ouvrières Catholiques reprend ses activités et à cette occasion elle invite toutes les dames et jeunes filles qui voudraient suivre ses cours du soir à s'y enrôler dès maintenant. Les cours seront donnés comme suit: Lundi: chant, solfège, pose de voix, chant religieux et profane. Toutes celles qui voudraient faire partie de la chorale seront les bienvenues.

Mardi: coupe, couture, ouvrage de fantaisie et tricot. On fait robes, manteaux, chapeaux, dentelle à l'aiguille, etc., etc.

Vendredi: dessin et peinture. Toutes les dames et jeunes filles peuvent appartenir à la S.O.C. ou elles trouveront beaucoup d'autres avantages. Pour plus de renseignements s'adresser tous les jours, de 5h. à 9h. à Fr. 2665.

Monastère de Marie Réparatrice
1025, MONT-ROYAL OUEST, OUTREMENT

Il y aura des retraites fermées pour jeunes filles du 10 au 13 septembre, du 17 au 20 septembre, pour employées de bureaux du 24 au 27 septembre.

Prière de s'inscrire à l'avance et d'inclure un timbre pour toute demande de renseignements.

Chapelle de Marie Réparatrice

Jeudi soir, veille du premier vendredi: Heures saintes mensuelles au monastère de Marie-Réparatrice de 8 à 9 heures, durant laquelle on récitera l'Office du Sacré-Cœur et on chantera le Salut du Très Saint Sacrement.

Tous les zélateurs et zélatrices et tous les membres anciens et nouveaux sont priés de revenir offrir leur tribut d'hommages réparateurs au Sacré-Cœur après les vacances. Tous se feront un devoir de signer leur carte de présence.

La vie pratique

Lorsqu'on fait une tache de graisse sur une robe, il faut retourner celle-ci et la poser sur l'envers, à l'endroit de la tache, du talc. Celui-ci doit rester ainsi vingt-quatre heures sur la partie tachée, ensuite on la brosse. Et la tache absorbée par le talc a disparu entièrement.

On dit que des graines de pavot macérées un jour dans de l'eau distillée (très peu d'eau) adoucissent la peau du visage. On les broie ensuite au mortier en ajoutant l'eau petit à petit.

Limpez vos ongles des pieds au papier d'éméri, cela est bien plus doux.

Pour avoir toujours un évier blanc et propre, frottez-le avec une brosse imprégnée de savon noir et de savon minéral puis achevez avec de l'eau contenant la moitié de son volume d'eau de Javel. Rincez ensuite à l'eau claire et chaude.

FAITS ET GLANES

COMPTE RENDU

En août 1864, le *Moniteur*, rendant compte d'une représentation à l'Opéra à laquelle assistait le roi d'Espagne, écrivait:

"L'Opéra, ruisselant de lumières, attendait ses illustres visiteurs, qui sont arrivés à neuf heures moins quelques minutes. En même temps que leurs Majestés descendaient de voiture, le personnel diplomatique, en grand uniforme, montait derrière elles les marches de l'Opéra."

Ainsi donc, le personnel diplomatique montait derrière leurs Majestés les marches de l'Opéra, en même temps que leurs Majestés descendaient de voiture. Faut-il admettre que leurs Majestés sont descendues de voiture en haut des marches de l'Opéra?

L'EXPERIENCE A TABLE

C'était un très docte personnage que Sanctorius, médecin italien qui, pendant trente années, se consacra à des expériences sur la déperdition des corps. Mais c'était aussi un grand original. Il ne le fut, il est vrai, que par amour de la science. Écoutez plutôt: il prenait ses repas assis dans une chaise suspendue en l'air et maintenue dans cet état par un contre-poids jusqu'à ce qu'il ait pris une certaine quantité d'aliments. La chaîne sur laquelle, étant alors plus lourde, il pesait davantage, commençait à descendre et Sanctorius se trouvait ainsi averti qu'il avait assez mangé et devait quitter la table, et la chaîne suspendue.

Voilà, n'est-il pas vrai, une façon cocasse de régler son alimentation. Mais encore faut-il pouvoir se suspendre dans la salle à manger de son appartement!

Les obéissances

chez les Oblats

Le Père Marchand, provincial, annonce celles qui sont faites à date — Ministère et études

Le supérieur provincial des Pères Oblats à Montréal, le Père Marchand, annonce les obéissances faites à date dans sa province:

Etudes en Europe

A Rome: les RR. PP. Joseph Champagne (missionnaire), Léo Deschâtelets (histoire et archives), Jules Martel (chant et musique sacrée); les Frères scolastiques: Etienne Gareau et Jules Bélanger, (philosophie et théologie).

A Paris: les RR. PP. Edgar Thivierge (histoire), et Roméo Trudel, (philosophie moderne).

Au Canada

De Rome au scolasticat Saint-Joseph d'Ottawa: R. P. Sebastiano Pagano (Ecriture sainte); au juniorat du Sacré-Cœur d'Ottawa: RR. PP. Emile Allie, économiste, et Marcel Hudon, vicaire au Sacré-Cœur; à l'Université d'Ottawa: RR. PP. Samuel Sauvageau, Désiré Bergeron, Jean-Léon Allie, Léopold Latouche, Conrad Leblanc, Roland Trudeau, (professeurs); Julien Gendron (philosophie), Alphonse Tessier, (rédauteur), Henri Matte (théologie), Antoni Maillette (chaplain), Paul-Emile Vanier (prédicateur de retraites), et Ubaldo Boisvert, (professeur);

Au scolasticat Saint-Joseph d'Ottawa: RR. PP. Gérard Cloutier (théologie), Félix Massé (théol. morale), Paul-Marie Germain (curé de la Sainte-Famille; Fernand Aubin, (théol. morale).

Au scolasticat Notre-Dame de Richelieu, RR. PP. Charlemagne Ferron (morale), et Paul Chamard, (dogme).

Au scolasticat de Marie-Immaculée à Sainte-Agathe des Monts: RR. PP. Alfred Bétournay (dogme), J.-Louis Dion (morale), Roland Girard (Ecriture sainte), Alcide Moreau (retraites fermées).

Au noviciat de Ville LaSalle, R. P. Paul Goudreau;

Au Cap de la Madeleine, RR. PP.

Et pourquoi ne déjeuneriez-vous pas au

RESTAURANT EATON

Renommé

pour son décor moderne... sa bonne cuisine... son atmosphère reposante... son service rapide.
C'EST L'ENDROIT OU CONDUIRE VOS INVITES.
PRENEZ L'ASCENSEUR JUSQU'AU VIÈME ETAGE.

THE T. EATON CO. LIMITED
OF MONTREAL

Nouveautés françaises

JOURNAL D'UN CURE DE CAMPAGNE — roman par Georges Bernanos \$1.15
LE VRAI ET LE FAUX PATRIOTISME, par le R. P. Ducaillon, O.P. 1.00
SAVOIR PARLER, par Abel Hermant .90
LES TOURNANTS — roman par Jean de la Brète .90
ÉPIQUES DE MA VIE, par René Bazin .90
SOUVENIRS D'UN JOURNALISTE, par Lucien Corpechot .90
LA FABRIQUE DES HOMMES NOUVEAUX — roman par Alia Rachmanova .90
HITLER, par Louis Bertrand .35
LE ROI GEORGE V, par John Carpentier .25
Volumen en vente au SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 430 est, Montréal.

Il n'existe pas là

"Depuis qu'il n'a plus de monopole, un certain journal du Québec commence de voir d'un mauvais œil les monopoles". Dommage de ne les avoir pas dénoncés avant aujourd'hui. Chez Reid, spécialiste en fourrures, il n'existe pas de monopole mais ce que le client trouve, c'est la qualité dans tout ce qui fait l'objet de son achat et des prix à la portée de tout budget. Voici l'automne, c'est le temps de donner la commande du manteau que vous porterez à l'hiver. L'adresse de J. F. Reid: 1473 rue Amherst.

Si vous voyagez...

Adresser-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyage, passeports, etc. Téléphonex HARBOR 12412.

SAVON
BABY'S OWN
Le meilleur pour Bébé et pour Vous

Pour vous distraire et vous reposer, cet automne et cet hiver...

Venez donc demeurer à

L'Hotel Windsor

L'agréable intimité, le confort luxueux et la courtoisie hospitalière que vous y trouverez feront de "WINDSOR" votre séjour favori, à Montréal.

Tarif des chambres: à partir de

\$2.00 par jour

Et des prix spéciaux sont accordés aux hôtes qui s'y installent pour un mois ou pour toute une saison, automne ou hiver.

Les repas au "Coffee Shop" du WINDSOR

Le matin: 25 sous et plus
Le midi: 40 sous et plus
Le soir: 50 sous et plus

L'HOTEL WINDSOR

rue Peel, en face du Square Dominion à Montréal

Feuilleton du "Devoir"

LUNES ROUSSES

par ERIC de CYS

40. (Suite)

— Il y aura foule à l'enterrement. Poucette eût été en droit de trouver que le vieil ami était vite pleuré, mais elle rapportait de ses courses matinales un journal de sport, plus une lettre de son frère cadet, lequel narrait en quatre pages la dernière performance du commodore. Il y avait joint une photographie de ce jeune homme en costume de natation. Mmes d'Amblard et de La Gerbelière furent horrifiées! Cela fit oublier le président défunt pendant quelques minutes.

Lorsque Poucette fut sortie, emportant l'image de son commodore

debout, à l'avant d'un canot, ses tantes dirent ensemble:

— Il faudrait faire comprendre à Rose-Luce qu'il déplaît sûrement beaucoup à M. de Montmaur de lui voir entre les mains le portrait de ce jeune homme en maillot. Ce n'est pas convenable.

Ensuite on revint au président. Mme d'Amblard ne ressentait jamais d'émotions bien vives, et puis, il faut tout dire, elle en avait toujours voulu un peu à Mlle de Rochepéran d'accaparer l'aimable homme. Il était mort. Paix à son âme! On priait pour lui et l'on irait à son enterrement. La cérémonie serait certainement magnifi-

que. Mme d'Amblard remarqua tout bonnement:

— Ce sera une distraction pour Rose-Luce.

Elle ne se félicitait point d'avoir invité sa nièce dans une période aussi brillante, mais pour un rien elle eût dit: "Nous avons été bien inspirées en choisissant ce moment de l'année pour faire venir Poucette."

— Le président était officier de la Légion d'honneur, ajouta Mme de La Gerbelière. Il paraît que, dans ce cas, il y a des soldats aux enterrements.

— Je ne sais pas. Crois-tu?... Il faudra le demander à M. de Montmaur... Mais je ne sais ce qu'il fait, depuis quelques jours on ne le voit plus. Il a cessé de venir jouer du piano avec toi.

— La présence de Poucette lui gêne sans doute, suggéra sa sœur. Il viendra quand elle sera partie. — Mais si elle part, comment pourrions-nous les mettre en présence? Il faut bien cependant qu'ils se voient, pour savoir s'ils se plaisent. Tout, dans l'attitude distante d'Alec, indiquait que Mlle d'Amblard

ne lui plaisait point; mais une tante désireuse de faire le bonheur de sa nièce ne remarque pas ce qui pourrait la décourager.

Dans l'après-midi, Mlle de Rochepéran, qui ne se séparait jamais, vint en corps raconter à Mmes d'Amblard et de La Gerbelière les phases de la maladie à laquelle leur pauvre ami venait de succomber. Elles ne firent grâce ni d'une vouture, ni d'un emplâtre. Le président avait été emporté en huit jours par une pneumonie grippale. N'allez pas croire qu'il s'agissait d'une pneumonie grippale comme les autres; dans ce cas, il s'en fût tiré.

Mme d'Amblard abhorrait tout ce qui rappelle les fins dernières de l'homme; elle coupa le monologue de Mlle Marie de Rochepéran, pour s'enquérir s'il était vrai que la troupe dût figurer aux obsèques. Sur la réponse affirmative, elle assura, dans un sourire parcimonieux, que l'on pouvait, dans ce cas, compter sur la présence de Mlle Morgueron!...

Mme de La Gerbelière songea que l'on devait y mener aussi Poucette;

elle interrompit bien vite et demanda si la famille du président était arrivée. Ce fut le point de départ d'un assez long débat sur les divers membres de la famille Lauchanard du Petitgou. Il y avait deux branches, dans les rameaux secondaires desquels on s'embrouilla. Pour savoir à qui reviendrait l'honneur — et la dépense — d'offrir à l'église, selon l'usage martinivillais, les deux gros cierges cravatés de deuil et les deux pains ornés de vingt-quatre pièces d'argent, Mlle de Rochepéran, la meilleure généalogiste, dressa sur la table un petit tableau synoptique, où les pelotes de fil indiquaient les derniers Lauchanard issus de mâles en mâles d'une branche cadette, et les Mailleroys-Ferrières appartenant par les femmes au rameau présidentiel. Oui, celui qui vraisemblablement hériterait serait le baron de Mailleroys-Ferrières.

— Il était justement au concert, intercala Mlle de Rochepéran numérotée trois, arrachant la parole à son aînée. Vous avez dû remarquer, Henriette, dans la seconde loge de gauche, deux dames très élégantes?

La plus âgée devait être la baronne de Mailleroys.

— Et l'autre? interrogea vivement Mme de La Gerbelière, la brune si jolie, qui portait un petit vêtement d'hermine?

Mlle de Rochepéran avoua son ignorance. La jeune femme suscitait avait été fort admirée, mais personne à Martinville ne savait son nom.

Automatiquement, on en revint alors à la question de l'héritage. Les Mailleroys seraient-ils favorisés aux dépens des Lauchanard ou inversement? Ce sujet palpitant fit oublier l'heure. On oubliait de même le défunt. Au moment de prendre congé seulement, les visiteuses se rappellèrent pourquoi elles étaient venues: pour avertir Mme de La Gerbelière qu'elle ferait partie des huit "Dames du deuil", autre coutume martinivillaise. Faire partie des Dames du deuil était une marque de haute considération. Mme de La Gerbelière rougit comme si on lui avait apporté une décoration dans un écriin de velours. Elle balbutia, protesta, finalement dit qu'elle voyait bien.

Mlle de Rochepéran s'en allèrent rendre leurs sept autres visites.

Mme d'Amblard avait beaucoup d'affection pour sa sœur, sans quoi, elle eût été mortellement vexée de ne voir pas être choisie.

À la même heure, le lieutenant de Montmaur apprenait qu'il était désigné pour commander le piquet d'honneur à la cérémonie funéraire. Cela ne lui causait pas de plaisir, au contraire!

M. de La Gerbelière, pour sa part, était ravi. Connaissant fort peu le président, il ne pouvait le regretter. Il avait par contre un excellent prétexte pour retrouver sa femme sans risquer d'être surpris par Gilberte.

Il existe à Martinville un cénacle précis, auquel les gens les plus distingués ne peuvent se soustraire, sous peine d'exciter la stupeur de leurs concitoyens et se faire très mal juger. Le président étant célibataire, sans proche famille, ses amis intimes furent priés, par les parents éloignés ignorants de la coutume, de régler les obsèques selon l'étiquette locale la plus stricte.

(A Suivre)

Ce journal est imprimé au 400 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), éditeur-proprétaire — Georges Pelletier, directeur-gérant.

CHOSSES D'ESPAGNE

Les massacres de Madrid

Les souvenirs d'un rescapé

L'Eclair, de Montpellier, publie les souvenirs d'un rescapé qui a vécu à Madrid les dix premiers jours de la guerre civile.

Il commence par rappeler l'assassinat de Calvo Sotelo, qui hâta le départ de l'insurrection.

En même temps, le gouvernement de Madrid armait sa fameuse milice, composée des éléments de la U. G. T. (C. G. T. espagnole), les communistes et la F. A. I. (Fédération anarchiste ibérique). Ces derniers ouvrirent les prisons et libérèrent tous les prisonniers réputés "antifascistes" qui furent armés jusqu'aux dents.

"Tout individu qui se présentait recevait un fusil ou un revolver sans qu'il fût tenu compte de son âge. Il suffisait seulement qu'il n'eût pas l'air d'un bourgeois. C'est ainsi que quelques centaines de fascistes ont été armés par le gouvernement de Front populaire.

"Tous ces gens-là ont formé les "milices montées", c'est-à-dire qui allaient sur les voitures réquisitionnées de force, et les "milices à pied", qui braquaient leurs revolvers ou leurs fusils sur tous les passants, leur demandant leurs papiers. Les filles et les enfants de 14 à 15 ans s'amusaient beaucoup à ce jeu-là, et beaucoup se sont tués eux-mêmes en refusant leur revolver de leur ceinture et mettant le doigt sur la gâchette. Ceci est très compréhensible, ces gens-là n'avaient jamais touché à une arme de leur vie."

Le second récit commence ainsi:

"Pendant ce temps, on assassinait à la cadence de 1.000 à 1.500 personnes par jour. Cette sale besogne était faite par les miliciens restés à Madrid et par les déserteurs.

"Le 18 juillet, 1.800 officiers, soldats et civils, prétendus fascistes, furent assassinés dans le cimetière de la Montaña, à coups de mitrailleuses; ils étaient tous méconnaissables, complètement criblés de balles. Un vieux capitaine, à barbe blanche, blessé, suppliait qu'on l'épargnât.

"Quand on s'aperçut qu'il était vivant, on le cribla et sa main s'agitant encore on s'acharna tellement sur lui que son corps fut mis en lambeaux. A partir de ce moment, Madrid est sillonné de voitures chargées de miliciens, allant à toute vitesse, renversant et écrasant sur leur passage et tirant à tort et à travers sur les personnes qui ne le valent pas le poing. Alors commençait le pillage et le vol, le viol et l'assassinat du peuple désarmé. Les miliciens racontaient leurs actes de brutes et jouent à celui qui aura abattu le plus de têtes dans la journée.

"Le 19 au matin, deux mille prisonniers qualifiés fascistes ou sympathisants sont amenés à la Casa de Campo qui est le Bois de Boulogne de Madrid: là siège en permanence un soviet international formé par un français, un Espagnol et un Russe. Sur des bancs prennent place des femmes, véritables mégères qui se montrent depuis le début les plus haineuses et les plus déchaînées. Au début, on faisait venir les prisonniers un par un, on leur faisait demander pardon, pleurer, prier, leur laissant croire qu'ils auraient la vie sauve. A la fin, on leur disait que s'ils arrivaient à courir jusqu'à un endroit qu'on leur désignait, ils seraient épargnés; quand ils avaient la force de s'y traîner, on tirait sur ces choses. Parfois, on fait la même chose, que ce soit à Madrid ou en province.

"On ne sait plus ce qui se passe à la Casa de Campo, les miliciens eux-mêmes, ne voulant plus y pénétrer de peur des fusillades, qui, parait-il, sont devenues à moitié fous à force de voir des cadavres devant eux. La seule chose que l'on sait, c'est que ceux qui vont à la Casa de Campo n'en reviennent pas.

"Le nombre des assassinats à Madrid s'élève à plus de 1.000 personnes en moyenne par jour. Le 28 juillet, afin de faire de la place dans les prisons, on sortit 850 personnes de la Carcel Modelo et 350 des Cala Bozotet. On les mitrilla. A ces tueries, il faut ajouter le travail dicté tant par la haine que par le désir d'assouvir une vengeance particulière... Qui n'a pas assisté à l'assassinat, par derrière, d'une personne, en pleine rue? Place Santa-Barbara, le 20 juillet, à 11 heures, un jeune homme de 18 ans, valet de chambre dans un hôtel de la rue Almagro, a été abattu d'un coup de pistolet, parce qu'il portait au cou une médaille de la Vierge. Quand il fut à terre, les bourreaux tirèrent encore sur lui à bout portant, de telle façon que l'on ne pouvait plus retrouver traces de sa tête.

"Dès le début, les miliciens s'installèrent dans les grands hôtels, tuant les portiers et, dans quelques-uns, les directeurs, comme par exemple à l'Hôtel National, où le directeur fut jeté par la fenêtre du quatrième étage. A l'Hôtel Palace, le directeur, un Français, M. Hamel, fut amené en prison et fusillé. A l'Hôtel Penon, le patron, M. Sanchez, un Français aussi, reçut un coup de revolver à bout portant, mais eut la chance, n'étant que blessé, d'être emmené à l'hôpital français, où il fut sauvé. A l'Hôtel Elgor, M. Mansard, encore un Français, après avoir vu piller sa cave et ses provisions et emporter ses couverts d'argent, fut obligé de s'enfuir, avec sa femme et sa fille, poursuivi par les miliciens qui tiraient sur lui. Il ne dut la vie sauve qu'à l'intervention d'un fidèle serviteur. Il se réfugia à l'Institut Français et, actuellement, fait la cuisine aux réfugiés français. Le jeune François Giro, âgé de 17 ans, a disparu depuis le 18 juillet, et on croit qu'il a été fusillé à la Casa de Campo, ayant été victime, sans doute, de la vengeance d'un ouvrier renvoyé. La maison Giro, fabrique de montres, occupait mille ouvriers, il y a quatre ans, mais depuis l'avènement du Front populaire, se voyait obligée de renvoyer du personnel tous les mois.

"Les deux portiers du Palace ont été abattus, de même que celui de l'Hôtel Infanzado."

Le 29 juillet, un certain nombre d'étrangers avaient décidé de partir par la route. Ils demandèrent un laissez-passer au gouvernement, mais M. Giral n'exerçait déjà plus qu'une autorité très illusoire et les renvoya à la U. G. T. (C. G. T. espagnole), et enfin à la Fédération anarchiste et au Parti communiste.

Les autorisations de gagner la côte furent accordées, mais, au dernier moment, les consuls de France, d'Angleterre et des Etats-Unis annoncèrent à leurs ressortissants que le gouvernement ne pouvait assurer leur protection.

"Le train, parti de Madrid le 31 au matin, amenait à Alicante douze religieux et deux frères, qui auraient dû partir par avion, mais au dernier moment ils durent se préparer à venir avec le train, parce que les avions qui devaient les transporter avaient été réquisitionnés par le gouvernement de Madrid. Cela, tous les Français qui étaient à Alicante le jurent. Cela a été fait d'accord avec la Compagnie française Air-France qui, sur l'ordre du gouvernement français, a vendu 150.000 francs des appareils de 20.000.

"Cette Compagnie a, juste au moment du départ, averti des pilotes de Toulouse qu'ils devaient prendre des monomoteurs, pour neuf ou dix places, au lieu des trimoteurs, qui peuvent transporter vingt ou vingt-cinq personnes. Les pilotes, qui étaient à Alicante, ont raconté qu'arrivés à Madrid, à l'aérodrome de Barajas, deux des appareils furent réquisitionnés par le gouvernement espagnol, qui les paya en or en barre. Le troisième appareil prit quelques femmes et l'or et partit sur Alicante. Là, il fut réquisitionné par les troupes gouvernementales, et c'est un officier russe qui en prit possession. On expliqua aux pilotes de Air-France que ce Russe était naturalisé espagnol. Cette affirmation était fautive, car jusqu'à y a quelques mois, en Espagne, pour pouvoir obtenir la naturalisation, on devait habiter le pays depuis au moins quatre ans, et ce Russe ne connaissait pas un mot d'espagnol.

"Il est à noter que les deux avions réquisitionnés à Madrid ayant encore leur cocarde française sont partis immédiatement pour le front, bombarder les rebelles, volant ainsi les lois les plus sacrées du droit international. Il est aussi à remarquer que l'aérodrome de Barajas, au mépris de toutes les conventions internationales, a ses hangars pleins de bombes et de munitions.

"Le 30 juillet, à 7 heures du soir, arrivait en rade d'Alicante un cuirassé allemand et, au lieu de prendre position parallèlement à la ville, comme les navires français et anglais, il se plaça face à la côte, d'où l'on pouvait voir les grues énormes de ses canons. A 8 heures du soir, les rescapés allemands arrivèrent et, en un clin d'oeil, furent embarqués, sans être visités, sans être ennuyés.

"Dimanche matin 2 août, les Français durent attendre à la douane espagnole du port de 1 heure à 4 h. 30. On les fouilla et on vida complètement leurs valises pour mieux contrôler ce qu'ils emportaient. On ne pouvait tout de même empêcher de transporter ce départ avec celui des Allemands. Au dernier moment, les miliciens voulurent empêcher les religieux d'embarquer et ce n'est que grâce à l'attitude énergique du capitaine du contre-torpilleur Duquesne que celles-ci purent être embarquées.

"Tout ce qui a été dit dans ces notes rapides est l'exacte vérité et le conseil de France à Madrid, ainsi que tous les rescapés français, de quelque parti qu'ils soient, peuvent en témoigner, mais ce qui a paru le plus triste à ces Français patriotes, ce fut de se voir contraints, arrivant en rade de Marseille, d'enlever leur cocarde bleu blanc rouge qui les avait un peu protégés en Espagne. L'insigne national les ferait passer pour des "factieux", leur a-t-on expliqué.

Une proclamation du général Franco invitant les madrilenos à se rendre

Burgos, 14 août. — L'aviation du général Franco a lancé des proclamations sur Madrid, invitant les gouvernementaux à se rendre. Cette proclamation est d'ailleurs comme suit:

Madrilenos, vous êtes victimes du gouvernement anarchiste, lequel, obéissant aux forces secrètes de la révolution, a préparé la soumission de l'Espagne aux communistes et aux puissances étrangères.

Devant ces circonstances, et de la destruction systématique de la religion, de la civilisation et de l'économie du pays, l'armée nationale et patriotique s'est levée en armes.

Les troupes, devant la cause nationale, ne se reposent pas sur leurs lauriers et marchent victorieusement sur la capitale qui sera bientôt délivrée de l'anarchie et où règneront alors l'ordre, le travail et la paix.

Mais, en même temps, tous les fauteurs de désordre et tous les responsables des actes criminels commises seront sévèrement punis. On vous trompe sur la situation générale et vous pouvez le constater par l'état de choses actuel dans la capitale.

Toutes les nouvelles radiodiffusées par les postes de Madrid, Barcelone, Valence et Bilbao sont absolument fausses. Les patriotes et tous ceux qui, devant la cause nationale, sont de notre côté et combattent avec acharnement les hordes du marxisme; aux ouvriers de la ville de Madrid qui souffrent encore de la tyrannie communiste, laquelle les conduit par la force à une mort sûre, je dis que le mouvement national n'est pas contre vous autres, mais pour votre intérêt.

Au contraire, il s'agit d'un mouvement authentiquement espagnol et non seulement les conquêtes que vous avez obtenues dans le domaine

social seront maintenues, mais elles seront encore améliorées, et vous pouvez être certains qu'après cette tempête de classe moyenne et ouvrière, qui a été exploitée par les dirigeants actuels, l'Espagne verra s'ouvrir devant elle une ère de prospérité.

Vous autres ouvriers madrilenos, réfléchissez à ce que vous faites. Vous n'avez rien à craindre de nous, nous ne voulons que le bien de la patrie, et les soldats qui combattent à nos côtés sont disposés tous les jours à offrir leur vie pour l'unité nationale.

L'enthousiasme qui règne dans nos villes est tellement grand que toute résistance de votre part sera anéantie. Nous avons des moyens pour arriver à nos fins. Si vous croyez devoir éviter d'ultérieures victimes, abandonnez la lutte et enfermez ceux qui vous commandent.

Le mouvement national vous ouvrira les bras comme à des frères. Mais ce qui nous chagrine davantage c'est de vous voir inutilement perdre la vie tandis que nous luttons pour le progrès et la grandeur du pays.

Vive l'Espagne! Vive le peuple espagnol!

Signé: général FRANCO

"Viva Espana!"

D'un article de M. Jean d'Elbée dans la Revue universelle du 15 août:

Le soulèvement carliste ne s'est pas accompli seulement au cri de: Viva Navarra! mais de: Viva Espana! et l'Espagne a suivi. L'actuel Viva Espana crié à la fois en Navarre, en Aragon, en Castille, en Galicie, en Andalousie, nous est expliqué par un terme caractéristique que nous découvrons dans cette adresse de la députation aux Navarrais: "Pour la foi religieuse, pour le respect de la liberté de notre conscience, pour la paix maté-

La "maison des Métallos"

Le premier club ouvrier en France

Paris, 1er. (P.C.-Havas). — La "Maison des Métallos" qui dans quelques mois ouvrira ses portes dans le populaire 19e arrondissement sera un véritable club.

Amenagé grâce aux contributions des 23.000 métallurgistes adhérents à l'Union des syndicats de métaux de la région parisienne, la Maison des Métallos constitue le premier club ouvrier en France. C'est une vaste maison à trois étages dont le toit en terrasse permet d'être au soleil. L'organisation sera dirigée par les chefs de l'Union syndicale.

Au rez-de-chaussée on est en train d'aménager deux vastes salles de chacune 1.000 places. Ce sera là un grand progrès par rapport aux autres salles dont disposent dans la propriété actuellement les organisations syndicales ouvrières et qui ne comptent que quelques centaines de places.

Une des salles de la Maison des Métallos sera en outre aménagée en salle de spectacle et, outre fêtes et bals qui y seront donnés de temps en temps, les syndicats envisagent son emploi pour une expérience intéressante. Trois ou quatre fois par semaine on y donnera des représentations cinématographiques auxquelles pourront assister à tour de rôle, pour des prix extrêmement modiques, les travailleurs de telle ou telle usine de la région parisienne, accompagnés de leurs familles. Les jeudis, se dérouleront des matinées enfantines gratuites.

Ainsi les métallurgistes parisiens n'auront pas seulement leur maison mais aussi leur cinéma. Ils auront également leur bibliothèque et leur salon de jeu. Dans ces vastes pièces qui occupent trois étages, on aménage en effet une bibliothèque, une salle de lecture et une salle de jeu garnie d'un bar à côté des pièces qui seront réservées aux services syndicaux, office de placement et service juridique.

L'aménagement de cette maison parisienne est la première réalisation d'un véritable plan national. En vue de donner à tous les centres métallurgiques de France son club des Métallos, on poursuit se réunir les membres de cette puissante corporation.

Le prochain festival de Bayreuth

"LOHENGGRIN" — "L'ANNEAU DES NIEBELUNGEN" — "PARSIFAL"

Bayreuth (Bavière), Allemagne, 2 (Service spécial). — L'administration des festivals de Bayreuth, vient de fixer le programme de la prochaine saison wagnérienne de Bayreuth. Le festival de 1937 s'ouvrira le 22 juillet et se terminera le 20 août. Les oeuvres de Wagner que l'on jouera pendant le festival, sont les suivantes: Lohengrin (huit représentations); Parsifal (cinq représentations); L'Anneau des Niebelungen (deux représentations).

Les rats de cale

Québec, 2 (C.P.). — Les capitaines de navires ont reçu ordre des autorités de l'immigration canadienne d'exercer une plus stricte surveillance sur les rats de cale. Dimanche, un Russe, Nicol Badanoff, a réussi à s'échapper du cargo Dakota, pendant le passage du lac Saint-Pierre, et à atteindre la rive à la nage. Le mois dernier, plusieurs rats de cale ont également réussi à sauter des navires remontant le Saint-Laurent.

Quelques-uns ont même perdu la vie en voulant atteindre la rive après leur évasion du navire.

rielle, troublée profondément sous le règne de l'anarchie la plus effrénée, pour nos libertés forales, sans formules exotiques (sin formulas exoticas...) "Exotique", voilà le mot révélateur.

Ce mot, nous le retrouvons dans les déclarations de Don Luis Calvo Sotelo pour définir le crime dont son frère a été la victime. Plus encore que l'assassinat, c'est la manière étrange dont il a été commis qui a frappé les Espagnols, comme quelque chose d'essentiellement contraire au climat moral de leur pays.

Lénine s'est abusé quand il a élu la terre de la très catholique Espagne comme son meilleur champ d'attaque. En frappant José Calvo Sotelo, Moscou a opéré le ralliement de l'Espagne. Franco a dit: "Depuis que le Front populaire est au pouvoir, le pays n'est plus, ne pense plus, ne vit plus en espagnol, mais en moscovite. De l'ordre dans la nation, voilà notre chère devise. La primauté du peuple national au-dessus des partis. Suppression de toute ingérence moscovitaire dans la vie du pays."

Mola a dit: "Le marxisme et la maçonnerie, obéissant aux ordres de Moscou, essayent d'en finir avec notre patrie. Pour notre indépendance, nous n'y consentirons pas. Notre histoire nous le demande, notre dignité l'exige. Notre mouvement est national." Don Luis Arellano, capitaine de la milice carliste, a dit: "Notre mouvement triomphera parce que nous sommes l'ordre contre l'anarchie, la patrie contre l'international, la sincérité contre le mensonge. Je sais nos divisions, mais, d'ores et déjà, nous sommes tous d'accord: l'Espagne de demain n'aura plus aucun compte à rendre à des moscovitaires plus ou moins déguisés." Les positions ayant été nettement prises, et faites les déclarations nécessaires, la parole a passé, le 18 juillet, aux armes.

Le "train silencieux" est-il possible?

Paris (Par courrier). — Le "train silencieux" est sans doute du domaine des illusions et ne sera probablement jamais réalisé. Pourtant, les ingénieurs français, toujours à la recherche d'améliorations du confort en chemin de fer, ne désespèrent pas de rendre moins bruyants les véhicules servant au transport des voyageurs.

Les compagnies Paris-Orléans-Midi, Paris-Lyon-Méditerranée ainsi que les Chemins de fer de l'Etat viennent de passer des commandes de plusieurs centaines de voitures métalliques destinées aux trains de grands parcs et spécialement étudiées dans le but de réduire la "sonorité". Un des moyens utilisés est l'emploi du linéum pour recouvrir les parois intérieures des voitures.

Ces nouvelles voitures comporteront d'ailleurs d'autres perfectionnements dont le moindre n'est pas l'amélioration de la suspension par la combinaison des ressorts judicieusement compensés et des masses de caoutchouc qui absorbent une grande partie des chocs et atténuent les secousses provoquées par les arrêts brusques. Les directeurs des chemins de fer français sont persuadés que la suppression du bruit dans les trains est une question des plus importantes et qu'ils s'efforcent de résoudre.

Ce qui précède prouve le désir des dirigeants de tenir compte des vœux du public pour un plus grand confort dans tous les moyens de transport. Outre qu'il sera notablement moins sonore que l'ancien, le nouveau matériel roulant possèdera une ventilation perfectionnée et un éclairage électrique puissant. Les voitures de troisième classe seront munies de dossiers et d'accoudoirs comme celles de première et deuxième.

D'autre part, et particulièrement depuis le début de 1936, le nombre des automobiles ou autocars a été considérablement augmenté. Il y en a actuellement 550 en circulation, qui, de janvier à juin, ont parcouru une distance totale de 15.000.000 de milles.

Remerciements du Dr Zénon Lesage

Le Dr Zénon Lesage, commissaire de la ville et candidat de l'Union nationale dans le comté de Laurier, aux dernières élections provinciales, nous fait parvenir le communiqué suivant: "Je tiens à remercier tous ceux qui m'ont aidé dans ma dernière campagne. J'adresse donc des remerciements aux électeurs du comté de Laurier, quelle que soit leur nationalité, aux organisateurs, orateurs, représentants, automobilistes, en un mot à tous ceux qui m'ont offert généreusement leur précieuse concours. Je leur suis très reconnaissant du travail accompli, d'une énergie, d'un labeur qui ne se sont pas démentis un seul instant. Je continuerai de prendre en mains les meilleurs intérêts des citoyens de mon comté et je n'oublierai pas les sacrifices qu'ils se sont imposés pour la cause de l'Union nationale et pour le candidat du comté de Laurier."

Fêtes paroissiales à Saint-Ambroise

A l'occasion de la rénovation de l'église de la paroisse Saint-Ambroise, à Montréal, de grandes fêtes se dérouleront, en plein air, à partir du vendredi soir, 4 septembre, sous la présidence de M. le curé Alexandre Champoux. Les fêtes auront lieu dans les cours des écoles paroissiales, rue Denormandie, tout près de l'église, au nord de la rue Beaubien. Toute la population de Montréal est invitée à ces fêtes.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de la librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Le déficit des

Etats-Unis

\$2.096.996.300, prévoit Roosevelt

Washington, 2 (A. P.). — Le président Roosevelt a prédit, hier, pour le présent exercice financier, un déficit de \$2.096.996.300. Ces prévisions sont un peu plus élevées que les antérieures. Le déficit net serait de \$2.516.996.300. Il faut en effet soustraire du total les \$580.000.000 pour l'amortissement de la dette publique.

A la fin de l'exercice, 30 juin, la dette brute sera de \$34.188.434.94, soit une augmentation nette de \$410.000.000 au cours de l'exercice. Le fonds de la Trésorerie Générale sera réduit par \$1.100.000, ce qui empêchera la dette d'augmenter proportionnellement au déficit.

Le déficit brut de \$2.096.996.300, prévu pour le présent exercice, comprend \$560.000.000 pour paiements supplémentaires nécessités par la loi du boni aux anciens combattants. Le déficit de l'an dernier était de \$4.764.000.000; celui de 1934-35, de \$3.575.000.000 et celui de 1933-34, de \$3.989.000.000. Le président a dit que l'industrie continuait à absorber des chômeurs. "Je crois, a continué M. Roosevelt, que l'on notera au cours des prochains mois une nouvelle amélioration sensible de l'emploi."

Sur la tombe d'Armand LaVergne

En collaboration avec le comité national autonomiste (qui unit les Jeunes-Canadiens, la Nation, les Jeunes Patriotes, la Jeunesse Nationale, l'Union Nationale Ouvrière), le comité central des Jeunes-Patriotes organise un pèlerinage national sur la tombe d'Armand LaVergne à Arthabaska, pour le dimanche 27 septembre.

Les chefs de groupe des J.P. et tous ceux qui désirent participer à ce ralliement de jeunes sont priés de communiquer au plus tôt avec Walter O'Leary, 4318, rue St-Hubert, Montréal (tél. Cherrier 7985) avec Paul Bouchard, 88, Côte de la Montagne, Québec (tél. 4-3617) ou avec Philippe Vaillancourt, 51, rue Jeanne d'Arc, à Québec.

La conférence internationale contre la guerre

Bruxelles, 2 (A.P.). — Nombre de délégués à la Conférence internationale contre la guerre arrivent dans la capitale belge avec l'impression que la guerre civile d'Espagne va sortir le conflit du fascisme et du socialisme en Europe. Le comité d'organisation du congrès a cependant décidé que les délibérations devront planer au-dessus de toute doctrine politique particulière et devront tendre seulement à rechercher les moyens de propagande propres à faire de la paix la conviction de chaque citoyen du monde.

La Nouvelle-Zélande et la S. D. N.

Genève, 2 (A.P.). — La Nouvelle-Zélande propose dans un mémoire, parvenu hier à Genève, que la Société des Nations ait à sa disposition une armée internationale de terre, de mer et d'air pour combattre ceux qui font la guerre. Elle propose, en outre, la séparation du covenant de la Société des traités d'après-guerre.

A Ottawa

Pas encore de nominations — MM. Euler, Dunning et Gardiner présents à la séance du cabinet hier après-midi

Ottawa, 2 (C. P.). — Le conseil des ministres a siégé hier après-midi et à l'issue de la séance le premier ministre, M. King, a dit que les nominations n'avaient pas encore été faites. Toute la séance a été consacrée à l'étude des conditions dans les pays européens et des possibilités d'y accroître notre commerce.

M. Euler, ministre du Commerce et de l'Industrie, de retour d'un voyage en Europe, fit rapport des conditions dans les pays qu'il visita. C'était la première séance du conseil à laquelle M. Euler assistait depuis la prorogation. MM. Dunning et Gardiner étaient aussi présents. M. King a annoncé que les ministres devraient étudier la situation bien attentivement avant de prendre une décision.

M. King et les ministres de son cabinet se joindront aujourd'hui au maire d'Ottawa pour souhaiter la bienvenue au maire de Londres, sir Percy Vincent. Dans l'après-midi, il y aura une autre séance du conseil des ministres.

Le Japon fabrique des drapeaux britanniques

Londres, 2 (C.P.). — La capitale anglaise découvre que le Japon lui fait une concurrence ruineuse même dans une industrie qui devrait être "typiquement" anglaise, au moins cette année. Elle apprend, en effet, que le Japon fabrique des drapeaux de la Grande-Bretagne et des Dominions pour les fêtes du couronnement du roi, en mai prochain, et qu'il les vend sur le marché britannique 40 pour cent moins cher que les drapeaux fabriqués en territoire anglais.

Le Mexique a expédié des armes

Mexico, 2 (A.P.). — Le président du Mexique, M. Cardenas, annonce que son pays a expédié récemment des armes au gouvernement espagnol. Le président explique que cet envoi ne viole nullement les règles de la morale internationale. Il prétend même que l'abstention d'envoi d'armes aurait équivalu à l'appui et à la reconnaissance des insurgés.

RHUMATISANT

PENDANT 25 ANS

Ne pouvait plus se servir de ses bras

La première attaque de rhumatisme le surprit il y a 25 ans environ. Un jour vint où il ne put même plus se lever les bras. Mais il fut soulagé — comme on verra par sa lettre ci-dessous:

"Je fus frappé, il y a environ 25 ans, de ma première attaque de rhumatisme, au bras et à l'épaule. Un peu plus tard, ce fut le lumbago. Le mal empira, aux bras et aux reins. Je ne pouvais même plus soulever un pot d'eau au bout du bras. J'achetai il y a 12 mois une bouteille de Sels Kruschen qui me soulagea avant d'être vidée. J'en achetai une autre et toutes mes douleurs disparurent pour ne plus revenir." — T. R.

Des dépôts d'acide urique dans les muscles et les articulations causent souvent les douleurs et raidissements du rhumatisme. Les sels minéraux de Kruschen aident à activer et régulariser le fonctionnement des organes et à les débarrasser de tout excès d'acide urique.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de la librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Le vrai et le faux patriotisme

par le R. P. J.-V. Ducatillon, O.P. Volume de 300 pages, format bibliothèque: Ce qu'est la Patrie, Le vrai Patriotisme, Antipatriotisme et égoïsme national, Guerre et légitime défense, Le devoir patriotique en face de la guerre, Documents.

En vente au Service de la librairie du DEVOIR au prix de \$1.00 franco.

EXCURSIONS de MONTREAL, 11-12-13 SEPTEMBRE

Tarifs d'aller et retour en voitures ordinaires, départs (heure solaire) et validité:

OTTAWA - \$2.25

Départ gare Windsor 1.00 p.m. (spécial), 3.05 p.m. et 10.15 p.m. Samedi, aussi 7.35 a.m., dimanche, 13 septembre. Retour jusqu'au lundi p.m., 14 septembre (train No 8 excepté).

MANIWAKE - \$3.90 • WALTHAM - \$3.90
Graceland.....\$3.45 Campbell's Bay.....\$3.45 Fort Coulonge.....\$3.65
Shawville.....\$3.20 Low.....\$2.95 Quyon.....\$2.90
Départ gare Windsor 7.35 a.m. SAMEDI. Retour jusqu'au mardi suivant.

SUDBURY - \$8.80 • Sturgeon Falls \$7.30
Timmins.....\$12.00 North Bay.....\$6.80 Noranda.....\$11.30
Cobalt.....\$6.90 Verner.....\$7.45 Mattawa.....\$5.95
Rouyn.....\$11.30 Haileybury.....\$9.00 Iroquois Falls.....\$11.45
Départ 10.15 p.m. VENDREDI. Retour jusqu'au mardi suivant.

VILLE-MARIE \$8.10 • ANGLIERS - \$8.30
Témiscamingue.....\$6.70 Kipawa.....\$6.90 Laverlochère.....\$8.10
Départ 10.15 p.m. VENDREDI. Retour jusqu'au mercredi suivant.

REDUCTIONS POUR AUTRES ENDROITS PACIFIQUE CANADIEN

Pour la fin-de-semaine de la FÊTE DU TRAVAIL

... allez à TORONTO

et à son EXPOSITION

en BATEAU

par la route confortable

\$22.50

Y compris repas et lit.

PASSAGE SIMPLE \$15

Réservez par l'intermédiaire de votre propre agence de voyages sans frais additionnels, ou adressez-vous à la

CANADA STEAMSHIP LINES

715, CARRE VICTORIA, MONTREAL
Lancaster 0231
HOTEL MONT-ROYAL: Plateau 1988
HOTEL WINDSOR: Plateau 7448
HOTEL FORD: Plateau 5117
HOTEL QUEEN'S: Marquette 6586

M. Houde à la mairie

Le maire démissionnaire a laissé entendre hier soir qu'il pourrait être de nouveau candidat prochainement — Prêt à aider

M. Camillien Houde, parlant hier à une réception par la ville de Westmount des membres de la Commission métropolitaine, a laissé entendre qu'il pourrait être de nouveau candidat à la mairie de Montréal, prochainement. La réunion avait lieu à la salle Victoria, à l'issue d'une visite par les membres de la Commission métropolitaine de plusieurs municipalités qui sont sous la juridiction de cette Commission.

Je sens, a dit M. Houde, que si je mets derrière une bonne idée, je suis encore l'homme pour la lancer et pour parler à la population. Peut-être pas aujourd'hui, a-t-il dit à l'ancien maire, mais si quelque un d'entre vous, ou tout autre, a une bonne idée, je sens que dans quatre, cinq ou six mois, je pourrais encore la faire accepter par le peuple si vous désirez que je le fasse.

M. Houde a dit qu'il est fier de ce qu'il a passé une législation qui a augmenté les taxes des municipalités de la région, il soit encore bienvenu dans les réceptions publiques. Quant à son attitude actuelle, il a dit qu'elle est inspirée par son désir d'aider; qu'il a reçu assez de témoignages de confiance de la population pour savoir qu'elle veut qu'il aide, que l'administration soit composée d'amis ou d'ennemis, il n'a aucune animosité, et il ne regrette pas d'avoir démissionné. Ce qui l'a le plus touché depuis sa démission, c'est que les échevins sont allés à son bureau de l'hôtel de ville pour lui donner le main, oubliant toutes les batailles politiques qu'il leur a faites.

Ce geste signifie, a ajouté l'ancien maire, qu'ils s'attendent à ce que j'aide, et je le ferai avec grand plaisir pour ma ville. Cela ne veut pas dire que si quelqu'un ouvre les hostilités ou me marche sur les pieds je vais le bénir, mais d'une manière générale, mon intention est d'aider. Il a ajouté qu'il n'est pas facile de quitter la politique municipale après huit ans, et alors qu'on est imprégné de son esprit.

M. le maire Bernard-F. Dickman, de Saint-Laurent, en vacances au Canada, était l'hôte de M. Houde et assistait à la réunion. M. Houde a remercié de la réception faite à la délégation montrealaise au congrès de la Légion américaine l'an dernier, et a dit que les Canadiens ont un grand rôle à jouer dans l'avenir du monde. Si l'Angleterre et les Etats-Unis s'unissent, il n'y a personne n'osera entreprendre une guerre. Et le Canada est le trait d'union naturel entre ces deux pays.

M. Dickman a répondu: il s'est dit charmé de l'hospitalité canadienne et en particulier de celle de Montréal, et a dit qu'à la convention prochaine de la Légion américaine à Cleveland, il fera tout son possible pour que le congrès de 1937 ait lieu à Montréal.

M. le maire Jenkins, de Westmount, a souhaité la bienvenue aux invités, et a fait l'éloge du travail de la Commission métropolitaine. M. W. H. Biggar, président de la Commission métropolitaine, et J. M. Savignac, président du comité exécutif, ont aussi parlé.

Les membres de la Commission métropolitaine qui ont visité hier les municipalités de l'ouest: Ville Saint-Pierre, Ville Saint-Laurent, Montréal-Ouest, Hampstead et Westmount, étaient MM. W. H. Biggar, le maire Joseph Beaudry, d'Outremont; le maire Hervé Ferland, de Verdun; le maire John Jenkins, de Westmount; l'échevin McKenna, maire-suppléant de Montréal; l'échevin Layton, de Montréal; l'ancien maire Ballantyne, de Montréal.

Lettre au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Causes et résultats

Québec, le 2 septembre 1936.

Monsieur le directeur,

Il est évident que les gros salaires, la désertion des campagnes, les grèves, la fausse pitié et autres excès démocratiques sont autant de causes de chômage, de la diminution de l'effort individuel ou d'une crise qui devient inquiétante avec l'épuisement des fonds et l'insuffisante production alimentaire, dans la province agricole.

Un tel résultat serait encore dû aux inspections aussi dispendieuses qu'erronées, à la vente de lots incultes puis revendus à des compagnies étrangères, ou remis ou abandonnés, même avec des constructions et souvent après dévastation et sans paiement des taxes, même d'égale.

Aussi parce que les conditions de paiement des primes de défrichement et de labour prescrivent que l'ensemencement doit être fait en graine de mil, à des dates tardives, également mauvaises, et aussi que l'un ne réside pas et que l'autre se tient près du feu et sur les lieux, pendant six mois, avec sa famille, même s'il est célibataire.

Le tout édicté par un pseudo-directeur à \$5000.00 et plus et entouré de chefs de service, de districts, d'avisers, génies-forestiers, secrétaires, amis, etc., et ceci parce que l'autorité en est tenue responsable.

Il y aurait donc lieu de changer certaines méthodes, fonctions et salaires, d'autant plus que la culture est plus facile qu'autrefois et préférable à la destruction forestière et à bien d'autres choses.

Une production alimentaire annuelle, encourageante et avantageuse pour tous, est encore possible sans de bons loix, ou l'ouvrage ne manque pas; par des connaissances, hommes de devoir et sachant préférer l'intérêt général à l'individuel et disposés à prendre les moyens d'arriver à de meilleurs résultats.

Le nouveau ministre de la colonisation, M. Auger, serait de ceux-là et il convient de lui faciliter la chose.

Bien sincèrement,

L. J. TURGEON.

67, rue d'Artigny, Québec.

Le "Fleurus", de l'Anticosti, s'échoue en arrivant à l'île

Halifax, 2 (C.P.). — Le *Fleurus*, un navire de 1,122 tonnes, appartenant à la compagnie de navigation d'Anticosti, s'est échoué au large de Strawberry Cove, à l'île d'Anticosti. Il a toutefois pu être renfloué au cours de l'après-midi et il procède, sous sa propre vapeur, vers Port Menier. Il ne doit donc pas avoir souffert outre mesure. Le *Fleurus* fait le service régulier entre Québec et l'île d'Anticosti, dans le golfe St-Laurent.

Le "Lafayette" repart 30 heures en retard

Québec, 2 (C.P.). — Le paquebot français *Lafayette* a quitté le port de Québec hier soir, à 10 h. 30 avec trente heures de retard à la suite de l'accident maritime qui s'est produit au large du Bic, fatal au cargo *Benmaple*. Les réparations au *Lafayette* ont été faites par le *Morton Drydock & Engineering*. Il y avait 150 passagers à bord du *Lafayette* lorsqu'il a pris la mer hier soir en destination du Havre.

Ouest: E. T. Sampson, J. B. A. Méridieu et J. H. Lévesque. Ils ont été reçus par les conseils municipaux des diverses municipalités.

Mort du R. F.

Louis Bertrand

Le fondateur de la province canadienne des Frères de Saint-Gabriel est décédé en France à 81 ans

Les Frères de Saint-Gabriel au Canada viennent de perdre le fondateur de leur province en la personne du R. F. Louis-Bertrand, dont un télégramme annonce la mort survenue à Saint-Laurent sur Sèvre (Vendée), France.

Le R. F. Louis-Bertrand (Emile-Désiré Bertho), était âgé de 81 ans. Il était né le 28 novembre 1855 à Saint-André des Eaux (Loire-Inférieure) France. Il vint au Canada en 1888, en compagnie de cinq autres religieux. A Montréal, il prit la direction de l'orphelinat Saint-François-Xavier. En 1891, il fut nommé provincial en même temps que maître des novices, poste qu'il occupa jusqu'en 1898. Le 15 août 1898, il dut retourner en Europe, ayant été nommé assistant général le 17 avril précédent. Il revint au Canada en 1903. De 1905 à 1909 il séjourna de nouveau en Europe. De 1909 à 1917, le Canada bénéficie encore de son gouvernement comme provincial. Rentré en France le 3 juillet 1917, il ne devait plus revoir sa chère province qu'en une visite de deux mois, à l'occasion des noces d'argent de l'orphelinat St-Arsène en 1931. Il comptait bien cependant revenir en 1938 pour la célébration des noces d'or de l'établissement des Frères de Saint-Gabriel au Canada. Il a beaucoup mérité non seulement de ses Frères mais encore du pays auquel il a assuré le bienfait de nombreuses oeuvres de jeunesse.

La communauté le recommande aux prières de ses amis et bienfaiteurs, de ses élèves et de leurs parents.

La disparition des taudis

Halifax, 2 (C.P.). — Sir Raymond Unwin, membre du conseil consultatif du gouvernement de la Grande-Bretagne en matière d'urbanisme, annonce que la Grande-Bretagne sera débarrassée de la plaie des taudis d'ici cinq ans. Sir Raymond vient de débarquer à Halifax en compagnie de lady Unwin. Le distingué urbaniste anglais, qui est venu à Montréal il y a une couple d'années, va faire une tournée de conférences aux Etats-Unis et au Canada. Il s'arrêtera notamment à Cambridge, à l'Université Columbia et à Toronto.

Bref de saisie contre le "Lafayette"

Québec, 2 (C.P.). — Un bref de saisie, pris contre le paquebot français "Lafayette" par la compagnie de navigation Port-Colborne et St. Lawrence, propriétaire du cargo canadien "Benmaple", a été signifié au commandant à son arrivée à Québec. Il s'agit d'une réclamation qui comporte un montant global de \$300,000 environ. Le bref a été enregistré en Cour d'Amirauté par l'étude légale Gray, Thompson.

On sait que le "Benmaple" a coulé à pic à la suite d'un abordage survenu entre ce navire et le "Lafayette" hier matin, en plein brouillard, au large du Bic.

Un dépôt en garantie fait par l'agence montrealaise de la Compagnie Générale Transatlantique a permis au navire de continuer son appareillage pour reprendre sa route vers Le Havre. Des réparations d'urgence ont été effectuées hier à l'étrave du navire pendant son escale à Québec.

M. Duplessis et la Fête du Travail

Trois-Rivières, 2. — M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, adressera la parole aux ouvriers des Trois-Rivières, lundi, lors de la fête du Travail organisée par les syndicats catholiques.

La journée débutera par une messe à la cathédrale au cours de laquelle le R. P. Cléophas, O.F.M., prononcera le sermon.

C'est le soir, dans la cour du séminaire Saint-Joseph, au cours d'une soirée publique, que M. Duplessis portera la parole. La réunion sera présidée par Son Excellence Mgr A. O. Comtois, évêque des Trois-Rivières. Le R. P. Ovide Meunier, O.M.I., prononcera une conférence et M. Wilfrid Gariépy, député fédéral des Trois-Rivières, parlera ainsi que M. le notaire J. A. Trudel président de la Chambre des Notaires et président de la Commission Scolaire des Trois-Rivières.

Clou de rembourrage dans une bronche

MALADE OPERE A L'HOPITAL NOTRE-DAME.

Dans le courant de la semaine dernière, une opération fort délicate a été pratiquée, à l'hôpital Notre-Dame, par les laryngologistes, qui ont enlevé un clou dans une bronche, chez un jeune garçon de quinze ans. Le malade, pendant son travail, avait aspiré ce clou, qui était descendu assez bas.

L'opération a consisté à lui introduire par la bouche un tube qui fut descendu dans les bronches jusqu'au corps étranger, à saisir celui-ci avec une pince passée dans ce tube éclairé à son extrémité, et à procéder ensuite à l'extraction. Antérieurement, les rayons X avaient localisé l'endroit où se trouvait le clou.

L'intervention a été faite sous anesthésie locale, et le malade est maintenant bien.

Il y a six mois, une opération semblable a été pratiquée à l'hôpital Notre-Dame, pour une protège dentaire aspirée par une jeune femme de 26 ans, pendant son sommeil. La prothèse, qui s'était également logée dans une bronche, a été enlevée suivant la même méthode. Trois jours après l'opération, cette malade pouvait retourner chez elle guérie.

Faits divers

La cause d'Aurore Fréchette

Québec, 2 (C. P.). — La cause d'Aurore Fréchette, fille de 20 ans, accusée de tentative de suicide, se poursuivra vendredi. Au cours d'une nuit, la semaine dernière, la jeune fille se serait jetée à l'eau au bout du quai de la Traversée, après avoir conversé avec un jeune homme. Un policier l'a sauvée des eaux.

Le tribunal a entendu hier quelques témoins.

A St-Bruno de Kamouraska

Saint-Bruno de Kamouraska, 2 (C. P.). — A la suite de la nouvelle disant qu'on a lancé un bâton de dynamite dans une salle, à l'occasion d'un concert, il y a quelques jours, la police a entrepris une enquête. La dynamite a éclaté et a fait voler des carreaux en éclats, mais personne n'a reçu de blessures.

Grièvement blessé

St-Joseph de Beauce, 2 (C. P.). — M. Arède Roy, 55 ans, plombier, est dans un état très critique à l'hôpital à la suite de l'accident dont il fut victime lorsque sa propre voiture vint en collision avec une auto des Etats-Unis, à un mille à peine du village.

Fausse alarme

Québec, 2 (C. P.). — L'inutile alarme qui appela les pompiers de Québec aux édifices du parlement a causé tout un émoi hier après-midi, comme on peut le concevoir facilement. On dit qu'une personne peu familière avec "les autres de Québec" a pris une boîte d'alarme pour une boîte à lettres...

Accusé d'homicide involontaire

St-Jérôme, 2 (C. P.). — M. le magistrat Donat Lalonde a fixé au 23 septembre l'enquête préliminaire de Gérard Sabourin, de Montréal, tenu criminellement responsable de la mort de Mme Fidèle Ouellette, de Val Morin, qu'il a renversée avec son auto près de Sainte-Thérèse. Sabourin est accusé d'homicide involontaire et a obtenu un cautionnement de \$1,000.

M. Thomas Lapointe

Québec, 2 (C. P.). — M. le juge Laetere Roy a imposé une amende de \$2 à M. Thomas Lapointe, ancien député du comté de Wolfe, pour avoir trappé M. Gilbert, de Malane. On sait que la semaine dernière, dans le couloir du parlement, des propos plus ou moins doucereux ont été échangés un peu partout et que, pour sa part, M. Lapointe n'a pu trouver mieux pour faire valoir son opinion que de mettre son poing au visage de M. Gilbert.

Mort accidentelle de Jones

Rouyn, 2 (C. P.). — Un jury du comté d'Avon, que Lewis E. Jones de Montréal, est mort d'une mort accidentelle le 5 août. On a trouvé son cadavre dans sa chambre. Selon le docteur Roussel, médecin-légiste de Montréal, qui a pratiqué une autopsie, Jones a succombé à l'asphyxie, à la suite d'un petit incendie dans sa chambre. On croit qu'il s'est endormi en fumant une cigarette et que la cigarette a mis le feu à son lit.

Départ de sir Percy Vincent

Sir Percy Vincent, lord-maire de Londres et les membres de sa suite qui l'accompagnent aux fêtes de Vancouver, s'embarqueront jeudi à Québec, à bord de l'Empress of Australia, du Pacifique Canadien, pour retourner en Angleterre.

CITE D'OUTREMONT

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que les évaluateurs de la Cité d'Outremont ont déposé au bureau du Conseil le RÔLE D'ÉVALUATION de la Cité d'Outremont pour l'année finissant le 31 décembre, mil neuf cent trente-sept (1937). Le rôle restera déposé jusqu'à MARS-DI, le sixième (6ème) jour d'octobre, mil neuf cent trente-huit (1938) pendant les heures de bureau où tous les intéressés pourront en prendre connaissance. Toutes plaintes contre ledit RÔLE, s'il y en a, devront être faites par écrit et reçues à mon bureau avant 5 heures du soir, du sixième (6ème) jour d'octobre, mil neuf cent trente-huit (1938). Le Conseil de la Cité d'Outremont élèvera MARCHÉ, le septième (7ème) jour d'octobre, mil neuf cent trente-huit (1938), à huit heures et demie du soir à l'Hôtel de Ville d'Outremont, (No 543 Chemin St-Catherine) pour considérer toutes plaintes s'il y en a, et pour réviser et homologuer ledit RÔLE. E. T. SAMPSON, Greffier.

Donné en la Cité d'Outremont, ce deuxième (2ème) jour du mois de septembre, mil neuf cent trente-six (1936). Heures de Bureau: 10 a.m. à 5 p.m. Samedi: 10 a.m. à midi.

CITE D'OUTREMONT

AVIS PUBLIC

Taxe d'Éclairage Public pour l'année finissant le 31 décembre 1937.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le soussigné, Greffier de la Cité d'Outremont, en vertu des règlements municipaux en la matière, a réalisé à l'éclairage public et privé, à préparer le rôle de cotisation imposant une taxe annuelle pour l'éclairage public par répartition sur les propriétaires d'immeubles situés de chaque côté d'une rue, place publique ou partie d'ici ou d'ailleurs au public sera établi proportionnellement au rôle de cotisation de leur propriété. Ledit rôle est déposé au bureau du Conseil, à l'Hôtel de Ville, où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance pendant les heures de bureau, jusqu'au sixième (6ème) jour d'octobre, mil neuf cent trente-huit (1938). Toutes plaintes contre ledit RÔLE, s'il y en a, devront être faites par écrit et reçues à mon bureau avant 5 heures du soir, du sixième (6ème) jour d'octobre, mil neuf cent trente-huit (1938). Le Conseil de ladite Cité d'Outremont élèvera MARCHÉ, le septième (7ème) jour d'octobre, mil neuf cent trente-huit (1938), à huit heures et demie du soir à l'Hôtel de Ville, pour considérer toutes plaintes, s'il y en a, et pour réviser et homologuer ledit RÔLE. E. T. SAMPSON, Greffier.

Donné en la Cité d'Outremont, ce deuxième (2ème) jour du mois de septembre, mil neuf cent trente-six (1936).

L'Exposition de Paris

Elle ouvrira ses portes à la date prévue, le premier dimanche de mai 1937, annonce M. Jacques Greber, architecte en chef de l'exposition

Paris, 2 (P.C. Havas). — "L'exposition de 1937 ouvrira ses portes à la date prévue, le premier dimanche de mai. Nous pouvons dans les huit mois qui restent terminer avec autant d'exactitude que nos amis belges à l'exposition de Bruxelles".

Telles furent les déclarations de M. Jacques Greber, architecte en chef de l'Exposition de Paris, au représentant de l'agence Havas.

"Les calendriers d'exécution, malgré deux mois de perte due aux grèves, peuvent être encore tenus, grâce au zèle des ouvriers", nous a déclaré celui sur les plans duquel s'édifient les pavillons des grandes manifestations de technique et de l'art moderne, l'été prochain.

"Des travaux d'un caractère définitif dont le montant dépassera 250 millions de francs, c'est-à-dire plus de la moitié de notre budget, sont en partie terminés et partie en voie d'achèvement.

"En ce qui concerne la partie technique, le retard a été imposé dans l'élaboration définitive du plan du directeur, non du fait de l'hésitation des organisateurs de l'Exposition, mais du fait, qui peut paraître surprenant en période de crise mondiale, que les étrangers ont répondu d'une façon inattendue et dans des proportions très grandes et que les demandes de surfaces par les exposants ont exigé des extensions successives du plan primitif. Ces extensions, qui furent une grande gêne pour les techniciens, sont cependant une preuve encourageante de confiance".

"Le travail de dessin, la rédaction détaillée des devis descriptifs et estimatifs, la préparation et l'implantation des chantiers sont maintenant pour ainsi dire terminés. L'étude des volumes sur la maquette générale du plan méthodique des couleurs, des essais d'illumination pour les fêtes nocturnes ont fait l'objet de recherches maintenant terminées. L'édification des pavillons provisoires qui avait été prévue pour être commencée par échelons à partir du mois de mai est reprise et comme il ne s'agit que de constructions légères, comme les moyens d'exécution en matériaux modernes sont à notre disposition, nous avons le meilleur espoir de terminer à temps.

"Nous comptons sur le zèle des ouvriers qui comprennent que l'Exposition doit être et sera, un bienfait pour eux. C'est en effet, au point de vue du chômage notoirement, le plus efficace des grands travaux projetés car elle sera réalisée par des catégories d'artisans et d'ouvriers particulièrement touchés par la crise.

PRENEZ BARCLAYS COMME BANQUIERS



LES RESSOURCES DU GROUPE DE BANQUES BARCLAYS SE CHIFFRENT A PRES DE 2 BILLIONS DE DOLLARS

BARCLAYS BANK (CANADA)

204 RUE SAINT-JACQUES, OUEST MONTREAL

60 KING STREET WEST TORONTO

A l'occasion du décès de

M. Napoléon GENDREAU

président de la Biscuiterie Select Ltée, cet établissement sera fermé durant toute la journée vendredi



"La majorité des grands travaux est en effet tributaire des engins modernes et du machinisme, tandis que l'Exposition des arts et techniques fait également travailler l'outil scientifique moderne mais surtout les métiers de main-d'œuvre et de qualité".

"L'Exposition de 1937, conclut Jacques Greber, est la continuation la plus importante encore de l'œuvre accomplie par exemple par la construction du paquebot *Normandie*".

Adresses-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Les trains les plus nouveaux au Canada



Le chemin de fer du Pacifique Canadien inaugure entre Toronto et Détroit-Montréal et Québec — Edmonton et Calgary, des services de jour qu'assurent, sans qu'il en coûte plus cher au public voyageur, des trains légers formés de wagons luxueux et confortables, tirés par des locomotives semi-aérodynamiques très rapides. L'intérêt que suscitent ces nouveaux trains est si grand que plus de 60,000 personnes visiteront celui qu'on exposa dernièrement, pendant quatre jours, à la gare Windsor de Montréal.

On ne saurait imaginer rien de plus pratique, ni de plus confortable, que ces nouveaux convois du Pacifique Canadien, avec leurs wagons spacieux à "air conditionné", où le service est parfait et les rafraîchissements servis à prix modiques.

Tirés par une des nouvelles locomotives à grande vitesse du type 4-4-4, semi-aérodynamiques, de la série Jubilé No 3000, chaque train comporte quatre wagons:

un wagon-poste et messageries, un wagon-buffet et à bagages et deux wagons de première. Les wagons de voyageurs sont du modèle léger, aux lignes profilées. La toiture est en archede, la hauteur, du rail à la toiture, étant de 12 pieds et 11 pouces, tandis que la largeur du wagon, aux fenêtres, est légèrement plus grande que celle des wagons ordinaires. Le côté du wagon épouse une ligne courbe qui va du bord de la toiture au haut des fenêtres, et du bas des fenêtres au plancher. Les wagons, longs de 73 pieds et 10 pouces 1/2, sont montés sur des bogies de quatre roues, au lieu de six.

La nouvelle locomotive, qui peut atteindre une vitesse de 110 milles à l'heure, arrête et repart avec beaucoup d'aise. Diamètre des roues motrices, 80 pouces, pesant sur roues motrices, 120,000 livres. Poids total de la locomotive, 263,000 livres. Poids total du tender, 198,000 livres. Pression de la chaudière, 300 livres par pouce carré. Charge de

d'eau, 7,000 gallons, mesure impériale. Les wagons de première comportent un petit salon pour dames (6 sièges) et un autre pour messieurs (10 sièges), tandis que la partie centrale de chaque wagon peut loger 36 voyageurs. Les fauteuils, bien espacés, se réclament à volonté; les voyageurs peuvent les incliner et les tourner comme ils l'entendent.

Ces wagons modernes sont pourvus du meilleur système de "conditionnement de l'air", de sorte que l'air qui y circule est toujours frais et agréable. Grâce à ce système d'aération, l'air se renouvelle constamment, toutes fenêtres fermées, et les voyageurs ne sont nullement incommodés par la poussière et la saleté. Le roulement moelleux de ces trains et les multiples avantages nouveaux qu'ils offrent au public voyageur, témoignent du souci qu'apporte le Pacifique Canadien à améliorer constamment ses services.

Croisières de New-York

(La ville grande comme un monde)

Par l'Hudson, l'Atlantique le Golfe et le fleuve

St-Laurent

jusqu'à Québec et Montréal

Huit jours \$65.

prix d'aubaine

65.

A bord du PILSUDSKI de la ligne polonaise

— Voyage inaugural au Canada —

- A — Départ samedi 12 septembre de Montréal — Par rail ou autobus à Albany; de là en bateau sur l'Hudson, cabine comprise — 3 jours à New-York: hôtel 1ère classe en plein centre; chambre à 2 avec bain; visite de la ville en autocar, du Rockefeller Center et des studios N.B.C.; ascension du toit de la R.C.A.; spectacle au Music Hall; 2 petits déjeuners, 2 dîners, 1 dîner au cabaret Hollywood — Retour à bord du nouveau navire "PILSUDSKI"; cabine \$65.
- B — Par autobus ou rail direct à New-York — Une nuit de plus \$67.
- C — Départ vendredi, 11 septembre de Montréal direct à New-York par rail — pullman compris — 4 jours à New-York et tout \$74.

- Chemin de fer de Québec à Montréal sans frais.
- Cabine seule sur l'Hudson et chambre seule à New-York, en plus \$3.00.
- Cabine extérieure sur le "PILSUDSKI", pont C en plus \$2.50, pont B \$7.50; intérieure sur pont B, en plus \$5.00.

PAQUEBOT MODERNE — CUISINE RAFFINEE

JEUX DIVERS — PISCINE

Se hâter pour bénéficier du meilleur choix dans les cabines.

Nombreux autres voyages au Saguenay, les Lacs, le Golfe, Terre-Neuve, les Bermudes, les Antilles, etc. — Renseignements sur demande.

LE DEVOIR — VOYAGES

430, Notre-Dame Est

Tél. HARBOUR 1241 — Montréal

COMMERCE ET FINANCE

Nouvelles raisons sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

Roy Importing Co.,
1410 Stanley,
Reginald A. Jacobs.

I. F. Wilson Funeral Home Reg'd.,
5615 Wellington,
James W. Wilson.

C. Blanc Blanc,
Cireur de bottes,
2249 Old Orchard, N.-D. G.,
J.-F. E. Courtemanche.

National Petroleum Company,
1445, St-Georges,
Jos.-William Paradis.

Montreal Auto Freight Depot,
Ls-Philippe Fortin.

Savaria Sanitary Products Mfg Co.,
1074 Panet,
P. V. Savaria.

Wiseman & Schechter,
Fourrures,
2003, Blvd St-Laurent,
Abie Wiseman,
Lewis Schechter.

Renaud Bottlers Supply,
66 ouest, Craig,
Gaston-Olivier Renaud.

Liberty Cheese Co.,
Sab Kaporovsky,
Nathan Kaporovsky.

Premier Meat Market, Limited,
1203 Sussex,
Arthur Pineault, président.

Mohawk Navigation Co. Ltd.,
635, rue de la Commune,
J. R. H. Robertson, secrétaire.

Labrador Mining & Exploration Co.,
Suite 401, 215 ouest, St-Jacques,
R. B. Wightman, agent principal.

Les nouvelles en raccourci

Cours de l'or
Londres, 2. (P.A.) — Le cours de l'or a avancé de 1/2 à 1385 3/4.

Cours de l'argent
Londres, 2. (P.A.) — Le cours de l'argent est ferme à 19 11/16. Montréal, (P.C.) — Le marché de l'argent est ferme. Offres à l'ouverture: toutes les options sont à 44.70.

Cours du sucre
New-York, 2. (P.A.) — Le marché du sucre est ferme. Options: sept. 2.72; nov. offre, 2.70; jan. offre, 2.50; mars, offre, 2.48; mai, offre, 2.48; juil. offre, 2.50.

L'acier
New-York, 2. (P.A.) — "Iron Age" rapporte que malgré la légère diminution de la production, la situation reste particulièrement bonne et prometteuse dans l'industrie de l'acier.

La Chambre des mines

Cette organisation, qui est présentement organisée par le Board of Trade, ne s'occupera pas des mines en elles-mêmes, mais du marché commercial important que constitue maintenant le nord de la province où de nombreuses mines se développent. On verra particulièrement à obtenir du gouvernement provincial des communications directes et rapides entre Montréal et l'Abitibi afin de diriger vers la métropole le commerce qui se fait actuellement avec Toronto parce que la seule route existante est dans la province voisine.

Dividendes déclarés
J.S. Mitchell & Co. 1-3-4 par action privilégiée pour le trimestre finissant le 30 septembre payable le 1er octobre aux actionnaires enregistrés le 15 septembre.

Canadian Cannery 1-2 par action privilégiée, payable le 1er octobre aux actionnaires enregistrés le 15 septembre.

Central Patricia Gold Mines 4 cts par action payable le 2 octobre aux actionnaires enregistrés le 15 septembre.

L'état des récoltes

Ottawa, 2 — A part quelques averses ici et là, la température a été généralement belle et chaude durant la dernière semaine et la moisson dans les Prairies est à peu près terminée, sauf dans les sections nord. Le blé est encore de bonne qualité. Les grains communs sont généralement légers quant au rendement; toutefois, l'avoine tardive a bénéficié des pluies récentes. Les pâturages sont pauvres et ont besoin de pluie un peu partout, et les animaux de ferme paissent dans les champs de chaume. Leur état est assez bon. De fortes pluies sont nécessaires pour faciliter les labours d'automne et geler la cause aucun dommage jusqu'à date et la moisson est assez avan-

cée pour que les dangers de pertes causées par la grêle n'existent plus. D'après les données actuelles, les sauterelles seront plus nombreuses l'an prochain. Les pommes de terre, les plantes-racines et les légumes sont pauvres dans toutes les Provinces des Prairies.

Canada Cement
Les administrateurs de la Canada Cement Company ont autorisé la vente d'une émission de \$16,500,000 d'obligations première hypothèque, portant un intérêt de 3% et 3-1/2% pour les courtes échéances et de 4-1/2% pour les échéances éloignées. Cette transaction sera soumise aux actionnaires le 25 septembre.

Le produit de l'émission servira à rembourser toutes les obligations 5-1/2% actuellement en cours. Comme résultat, la compagnie verra décroître de \$882,750 à \$641,250 le service annuel des intérêts. La nouvelle émission sera offerte prochainement en souscription.

Niagara Wire
La Niagara Wire Weaving Company annonce que le stock privilégié sera appelé au remboursement le 1er octobre à \$80 l'action, plus un dividende de 75 cts représentant le dividende accumulé à cette date.

Les administrateurs de la compagnie ont aussi mis en paiement un dividende de 40 cts qui sera versé le 1er octobre aux actionnaires inscrits le 21 septembre; ce dividende est le premier depuis le fractionnement du capital le 20 janvier 1936 alors que le capital a été porté de 62,000 à 124,000 actions, dont 80,000 sont émises.

Le stock privilégié comporte un droit de conversion à raison d'une action privilégiée contre deux actions ordinaires, droit qui doit s'exercer avant la date de remboursement; les détenteurs qui échangeront leur stock privilégié avant l'expiration du droit de conversion, le 1er octobre, recevront un dividende de 40 cts par action ordinaire au plus tard le 10 octobre. Il y a en cours 18,000 actions privilégiées.

L'activité en bourse
En août, le nombre d'actions échangées sur la bourse locale et le Curb a été de 12-3-4 millions comparativement à 6-1-3 millions. C'est une augmentation de 6-1-3 millions sur le mois précédent et une de 11-1-2 millions sur août 1935. L'augmentation provient surtout des mines, dont le total d'actions échangées a été de 12-1-4 millions d'actions.

Cours du café
New-York, 2. (P.A.) — Le marché du café a faibli ce matin. Rio: sept. 5.55-70; déc. 5.77; mars 5.90-92; mai 5.98; juil. 6.10. Santos: sept. 9.01; déc. 8.93-95; mars 8.93-95; mai 8.90-91; juil. 8.91-92.

Le blé
Winnipeg, 2. (P.C.) — Le marché est devenu plus ferme après un moment d'hésitation à l'ouverture. A midi l'option d'oct. cotait 95 1/2, celle de déc. 94 3/8 et celle de mai 96 1/4.

Marché du bétail

Les animaux vivants offerts en vente sur les deux marchés de Montréal durant les premiers jours de la semaine se totalisent à 7835 têtes, y compris, 1170 bêtes à cornes, 1253 vaches, 2680 agneaux et 3085 porcs.

Toutes les bêtes à cornes offertes en vente se vendaient facilement aux prix stables. Les bovillons se vendaient de \$3.50 à \$6.00, les bons bovillons rapportant de \$5.50 à \$6.00. La plupart des taures donnaient entre \$3.00 et \$4.50. Les vaches de boucherie rapportaient de \$2.25 à \$3.50 avec quelques ventes aussi haut que \$3.75. Les bonnes vaches réalisaient pour la plupart de \$3.50 et les moyennes de \$2.75 à \$3.25. Les vaches pour la mise en conserve donnaient de \$1.50 à \$2.00. Les taureaux se vendaient lentement et aux prix plus faibles. Les prix variaient de \$1.50 à \$3.00 avec seulement un ou deux au plus haut prix.

Le marché des veaux était actif et les prix ont fait des gains appréciables sur les marchés de lundi et de mardi. Les veaux d'hérbe variaient de \$3.00 à \$4.00 avec la plupart des ventes entre \$3.50 et \$4.00. Les autres catégories variaient de \$4.25 à \$7.50 — les bons veaux se vendant à \$7.00 ou mieux, et les veaux communs au biberon de \$4.25 à \$4.50.

Les agneaux étaient pesés à \$7.00 pour les bons agneaux avec des coupes de \$1.00 du cent livres sur les agneaux non châtrés et de \$2.00 du cent livres sur les sujets inférieurs. Les moutons donnaient de \$2.50 à \$4.00.

Les prix des porcs étaient en baisse. Les bacons rapportaient \$9.25 nourris et abrévés, et aussi haut que \$9.35 par camions non nourris et abrévés. Les choix obtenaient \$1.00 de prime par tête. Les bouchers et les lours subsaiaient une coupe de 50 sous du cent livres et les légers et les extra-lours de \$1.00 du cent livres. Les truies donnaient de \$6.50 à \$7.00.

Les obligations

COURS EN FERMETURE Hier

Dominion du Canada:	Offre Dem.
2 1/2% juin 1er 1943	103 1/2 104
3 1/2% oct. 15, 1939	103 1/2 104
3 1/2% oct. 15, 1942	103 1/2 104
3 1/2% oct. 15, 1944-49	103 1/2 104
4% oct. 15, 1937	103 1/2 104
4% oct. 15, 1942	103 1/2 104
4% oct. 15, 1947-52	103 1/2 104
4 1/2% oct. 15, 1944	111 1/2 112
4 1/2% nov. 1er 1946	111 1/2 112
4 1/2% nov. 1er 1948-50	111 1/2 112
4 1/2% nov. 1er 1947-57	111 1/2 112
4 1/2% nov. 1er 1948-58	111 1/2 112
4 1/2% nov. 1er 1949-59	111 1/2 112
5% nov. 1er 1941	111 1/2 112
5% nov. 1er 1936	100 1/2 101
5% nov. 1er 1941	100 1/2 101
3 1/2% juin 1er 1956-66	102 1/2 103

Avec garantie de l'Etat:

C.N.R. 2 1/2% 1938	101 1/2 102
C.N.R. 3 1/2% 1943-50	101 1/2 102
C.N.R. 4 1/2% 1951	111 1/2 112
C.N.R. 4 1/2% 1956	111 1/2 112
C.N.R. 4 1/2% 1957	111 1/2 112
C.N.R. 4 1/2% 1958	111 1/2 112
C.N.R. 5% 1949-60	121 1/2 122
Port de Montréal 5% 1949-59	121 1/2 122

Provinces:

Alberta 3 1/2% 1954	61 1/2 62
C. Britannique 4 1/2% 1953	89 1/2 90
Manitoba 4 1/2% 1956	97 1/2 98
S. Brunswick 4 1/2% 1951	106 1/2 107
Ontario 4 1/2% 1949	112 1/2 113
Quebec 4 1/2% 1953	112 1/2 113
P. E. 6% 1947	112 1/2 113
Sask. 4 1/2% 1951	75 1/2 76
Municipalités:	
Montréal 4 1/2% 1945	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 1971	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 1976	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 1981	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 1986	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 1991	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 1996	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2001	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2006	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2011	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2016	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2021	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2026	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2031	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2036	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2041	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2046	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2051	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2056	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2061	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2066	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2071	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2076	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2081	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2086	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2091	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2096	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2101	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2106	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2111	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2116	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2121	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2126	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2131	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2136	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2141	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2146	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2151	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2156	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2161	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2166	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2171	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2176	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2181	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2186	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2191	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2196	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2201	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2206	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2211	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2216	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2221	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2226	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2231	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2236	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2241	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2246	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2251	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2256	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2261	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2266	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2271	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2276	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2281	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2286	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2291	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2296	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2301	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2306	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2311	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2316	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2321	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2326	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2331	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2336	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2341	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2346	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2351	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2356	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2361	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2366	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2371	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2376	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2381	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2386	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2391	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2396	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2401	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2406	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2411	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2416	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2421	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2426	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2431	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2436	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2441	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2446	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2451	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2456	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2461	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2466	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2471	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2476	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2481	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2486	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2491	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2496	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2501	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2506	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2511	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2516	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2521	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2526	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2531	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2536	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2541	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2546	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2551	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2556	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2561	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2566	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2571	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2576	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2581	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2586	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2591	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2596	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2601	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2606	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2611	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2616	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2621	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2626	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2631	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2636	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2641	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2646	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2651	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2656	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2661	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2666	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2671	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2676	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2681	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2686	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2691	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2696	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2701	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2706	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2711	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2716	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2721	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2726	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2731	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2736	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2741	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2746	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2751	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2756	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2761	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2766	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2771	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2776	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2781	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2786	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2791	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2796	100 1/2 101
Montréal 4 1/2% 2801	100 1/2 101

LA VIE SPORTIVE

Les favoris en vedette à King's Park

Idoltry, courant sous les couleurs de Mme Ian Bowie, est parvenu à décrocher sa première victoire locale hier après-midi lors de la course de 5 ans à vaincu Bea M. Brother Newt, Lotta Ails, Colored Artist et Red Vamp dans la principale épreuve de la deuxième matinée à la réunion de St-Laurent. Idoltry était le gros favori et c'est par plus de deux longueurs qu'il a vaincu son plus dangereux rival, le pur-sang de M. P. M. Sturt.

Crimson Rock a causé un véritable désappointement dans la première course lorsqu'il a fini en dernière place pendant que Arbranch remportait la palme pour l'écurie C. M. Withers.

Dans toutes les autres courses les favoris sont sortis vainqueurs et le pari-double ainsi que la Quinella ont rapporté des prix relativement bas. Hey Kelly et Tadeaster ont été la combinaison gagnante du pari-double avec un rendement de \$17.70 pour \$2.00 tandis que Dr Jillson et Old Dominion ont remporté la Quinella, qui a payé \$17.05 pour la mise habituelle.

La réunion à King's Park se terminera demain après-midi et la direction a décidé d'admettre les dames gratuitement aux deux dernières matinées de la réunion de Saint-Laurent.

Résultat des courses:

PREMIERE course, 1 mille.
Arbranch, R. Moore, 114.
Baton d'Amour, G. Bond, 114.
Oiseau Noir, A. Bodiu.
Whichprig, F. Dougherty, 114.
Prince Rupert, Barker, 117.
Crimson Rock, C. W. Smith, 117.
\$2.00 au mutuel rapportant sur Arbranch, \$7.00 en 1er, \$3.70 en 2e et \$2.50 en 3e; sur Baton d'Amour, \$4.40 en 2e et \$2.60 en 3e; sur Oiseau Noir, \$2.75 en 3e.
Temps: 1:50 3-5. Piste lourde. Départ à 3h. 05.

DEUXIEME course, 6 1/2 furlongs.
Mr. Wildwood, Barker, 108.
Altus Nuba, Martinez, 116.
Belle Fuller, C. W. Smith, 107.
Hope Loring, Martinez, 113.
Time Limit, A. Bodiu, 104.
Surly, H. Chinn, 110.
Perfect Knight, Bodiu, 106.
Dunce, T. Fowler, 110.
Mr. Wildwood: \$5.10, 3.45, 2.75; Altus Nuba: \$6.45, \$4.00; Belle Fuller: \$3.60.
Temps: 1:28 2-5.

TROISIEME course, 6 1/2 furlongs.
Hey Kelly, T. Brennan, 116.
Raffles Problem, Fellows, 116.
Hidden City, Halliburton, 105.
Done For, R. Wimmer, 110.
Beau Gowan, G. Horn, 110.
Branch, F. Smock, 107.
Hey Kelly: \$3.80, 3.00, 2.45; Raffles Problem: \$3.20, 2.30; Hidden City: \$2.30. Temps: 1:28 1-5.

QUATRIEME course, 6 1-2 furlongs.
Tadcaster, G. Terhune, 116.
Fools Folly, Martinez, 107.
Carnival, F. Fowler, 110.
Rockvale, T. Barker, 105.
Justa Teacher, Martinez, 110.
Crème de Menthe, Dougherty, 110.
Village Crest, Chinn, 107.
Authority, Smith, 110.
Tadcaster: \$4.10, \$3.30, \$3.00; Fools Folly: \$4.55, \$3.90; Carnival: \$3.95. Temps: 1:29 1-5.

CINQUIEME course, 6 furlongs.
Idoltry, F. Collins, 114.
Bea M. G. Horn, 116.
Brother Newt, Martinez, 112.
Lotta Ails, Bodiu, 110.
Colored Artist, Smith, 110.
Red Vamp, T. Barker, 109.
Idoltry: \$4.20, 4.00, 2.80; Bea M. \$5.60, 3.10; Brother Newt: 2.80. Temps: 1:20 1-5.

SIXIEME course, 1 mille.
Donie A., Bodiu, 112.
Jean Gaffney, Barker, 109.
Le Flore, Dougherty, 112.
Mabelle S., G. Horn, 119.
Pendling, F. Smock, 112.
All Square, Halliburton, 107.
Donie: \$4.05, \$3.20, \$2.95; Jean Gaffney: \$3.90, \$2.90; Le Flore: \$3.10. Temps: 1:49 3-5.

SEPTIEME course, 6 1-2 furlongs.
Dr Jillson, Terhune, 115.
Old Dominion, Smock, 113.
Divide, Brennan, 118.
Federal Reserve, G. Horn, 115.
Nyack, T. Fowler, 115.
Candy Feast, C. W. Smith, 110.
Dr Jillson: \$5.00, 3.15, 2.80; Old Dominion: \$3.40, 3.10; Divide: \$4.15. Temps: 1:27 3-5.
La Quinella: \$17.05.

Coups de circuit

MAJEURES

Hier: Johnson, Athlétiques, un. Les meneurs: Gehrig, Yankees, 42; Tricky, Indiens, 36; Fox, Red Sox, 35; Ott, Giants, 28; DiMaggio, Yankees, 25; Johnson, Athlétiques, 22; Camilli, Phillies, 22; Klein, Phillies, 22; Averill, Indiens, 22; Berger, Bees, 22; Goslin, Tigers, 22. Totaux: Américaine, 657; Nationale, 518. Grand total: 1,175.

INTERNATIONALE

Hier: Daniel, Albany, un. Les meneurs: Abernathy, Baltimore, 40; Wright, Baltimore, 23; McGowan, Buffalo, 23; Martin, Baltimore, 22; McCarthy, Newark, 22; Powers, McCarthy, 22; Boland, Buffalo, 20. Total: 737.

BASEBALL AU STADIUM
CE SOIR, A 8 H. 30
BUFFALO vs ROYALS
Demain soir, à 8 h.

Kenny Ash a eu raison des Royaux

Les Bisons de Buffalo ont remporté une victoire décisive sur les Royaux hier soir, au Stade de la rue Delorimier, lorsque les visiteurs ont infligé un blanchissage aux hommes de Harry Smythe par un résultat de 5 à 0 et c'est Ken Ash qui a remporté les honneurs de la soirée par sa magnifique tenue au monticule.

Le lanceur droitier des Bisons a tenu ses rivaux à six coups réussis seulement pendant que les visiteurs obtenaient neuf coups sûrs contre Hylykangas et Hensiek.

Howard Myers a fort contribué au succès du Buffalo car à la deuxième manche, avec les buts remplis, il frappa un coup double qui valut trois points aux Bisons tandis que Boland et Dickshot ont fait compter les autres points de la soirée pour les visiteurs.

Lauri Mylykangas a lancé sept manches au cours desquelles il alloua 9 coups sûrs et cinq passes sur balles. Quatre de ces passes furent distribuées au cours des trois premières manches. Même s'il n'avait alloué qu'un seul point, Myly était voué à la défaite avec la tenue invincible qu'a fournie Ash.

Frank McGowan a fait l'arrêt par excellence à la 8e quand il a attrapé de Gus Dugas sur la clôture du champ centre droit.

Pour le match de ce soir, Léon Chagnon fera la lutte à Bill Harris.

Résultat détaillé de la joute:

	ab	p	cs	r	a
Meyers 3b	4	0	1	2	0
Fletcher 1b	4	0	1	1	0
McGowan cc	4	0	1	1	0
Dickshot cg	5	0	2	1	0
Olson 2b	4	1	1	1	4
Boland cd	3	1	2	3	0
Crouse r	4	0	0	4	0
Mulleavy ac	3	1	0	3	5
Ash 1	2	1	0	0	2

Total 34 5 9 27 14

	ab	p	cs	r	a
Jeffries 2b	4	0	0	1	0
Heath 1b	3	0	0	1	1
Rhiel cd	3	0	2	0	0
Dugas cd	4	0	1	1	0
Harris cc	4	0	1	3	0
Tate r	3	0	1	4	1
Sankey ac	1	0	0	4	1
Mizerak 2b	4	0	0	2	4
Mylykangas 1	2	0	1	1	2
xKing	1	0	0	0	0
Hensiek	0	0	0	0	0
xxWilson	1	0	0	0	0
xxKimsey	1	0	0	0	0

Total 31 0 6 27 11

z-a frappé pour Mylykangas à la 7e. xx-frappé pour Sankey à la 9e. xxx-frappé pour Hensiek à la 9e.

Résultat par manche:

Buffalo 030001100-5

Montréal 000000000-0

Sommaire:—

Aucune erreur; points comptés sur coups de Meyers 3, Boland, Dickshot; deux-buts, Boland, Olson, Meyers, Harris, Rhiel; double-jeu, Fletcher à Mulleavy à Fletcher, Sankey à Mizerak à Heath, Mulleavy à Fletcher; laissés sur les buts, Buffalo 8, Montréal 8; buts sur balles, Mylykangas 5, Ash 4, Hensiek 1; retirés au bâton par Mylykangas 1, Ash 3, Hensiek; coups sûrs sur balles de Mylykangas, 9 en 7 manches; Hensiek, 0 en 2; balle passée, Tate; lanceur perdant, Mylykangas; arbitres, Donnelly, Solodare et Tobin; temps, 1 h. 50.

LES AUTRES PARTIES

Rochester 001 110 000-3 7 1
Toronto 000 002 002-4 10 2
Batteries: Kleinke et Boland; Mooty, Berly et Straub.
Baltimore 000 410 000-5 5 1
Albany 000 101 001-3 10 3
Batteries: Anderson, Bivin, Melton et Gray; Pettit, De La Cruz, Veach, Kelly et Hogan.

LE CLASSEMENT

	G.	P.	C.	P.C.	Diff.
Buffalo	91	55	623	...	...
Newark	83	63	568	8	...
Rochester	82	63	566	8 1/2	...
Baltimore	77	69	527	14	...
Toronto	73	73	500	18	...
Montréal	67	75	472	22	...
Syracuse	56	90	384	35	...
Albany	53	94	361	38 1/2	...

AUJOURD'HUI

Buffalo à Montréal (8 h. 30 p.m.)
Rochester à Toronto.
Baltimore à Albany.
Newark à Syracuse.

FORUM WILBANK 6131
Championnat de LUTTE
Ce soir, à 8 h. 30
HANK BARBER
IVAN MANAGOFF

4 autres rencontres entre étoiles 4
Prix: \$1.00, 75c, 50c — Enfants, par l'entrée de la rue Saint-Luc, 35c, taxa comprise.

BASEBALL AU STADIUM
CE SOIR, A 8 H. 30
BUFFALO vs ROYALS
Demain soir, à 8 h.

Les Giants augmentent leur avance

Chicago, 2. (P.A.) — Un ralliement de quatre points à la 6e manche a permis aux Giants de battre les Cubs 7-3 hier et de porter leur avance en tête de la Nationale à quatre parties complètes sur les Cardinals.

Comme résultat de cette victoire, les Giants sont assurés d'une avance d'au moins deux parties lorsqu'ils rentreront aux U.S. THM ARFO qu'ils retourneront aux Polo Grounds après leur série de deux parties à Saint-Louis, demain et jeudi.

La partie a été chaudement contestée durant quatre manches aujourd'hui. Curt Davis, reconnu comme la "bête noire" des Giants, est revenu au monticule après plus de deux semaines de repos forcé, avec un estomac malade, et a tenu les gars de Terry en échec.

Charley Grimm a cependant dû retirer Davis à la 4e et le remplacer par Bill Lee et ce fut marqué le "commencement de la fin".

Avant que la cinquième manche n'ait été terminée, les New-Yorkais avaient chassé Lee et Henshaw aux douches et compté quatre fois au moyen de quatre coups sûrs, une erreur et un but sur balles. Des deux buts de Joe Moore, Bill Terry et Mel Ott ont fait compter trois points et le simple de Travis Jackson a envoyé un autre Giant au marbre.

NEW-YORK

	ab	p	cs	r	a
Moore, cg	4	2	1	3	0
Whitehead 2b	4	0	1	4	5
Terry, 1b	5	1	2	10	2
Ott, cd	5	1	4	1	0
Ripple, cc	4	0	1	0	0
Jackson, 3b	5	0	1	3	2
Mancuso, r	5	1	1	5	1
Bartell, ac	3	0	0	0	4
Fitzsimmons 1	0	0	0	0	1
Gumbert, 1	3	2	1	0	1
Coffman, 1	0	0	0	1	0

Totaux 38 7 12 27 16 1

	ab	p	cs	r	a
Allen, cg	5	1	4	4	0
Cavarretta, 1b	5	0	1	10	2
Herman, 2b	5	0	3	3	2
Demaree, cf	5	0	1	3	2
Hack 3b	5	0	1	1	2
Galan, cc	5	0	0	2	0
O'Dea r	3	2	2	3	1
Jurges, ac	3	1	1	2	4
C. Davis, 1	1	0	0	1	1
z-Gill	1	0	0	0	0
Lee 1	0	0	0	0	0
Henshaw, 1	0	0	0	0	1
Root 1	1	0	1	0	0
z-Lillard	1	0	0	0	0
Bryant 1	0	0	0	0	0

Totaux 40 4 14 27 12 3

z-a frappé pour C. Davis à la 4e. z-a frappé pour Root à la 8e.

Résultat par manches:

New York 001040020-7

Chicago 000100030-4

SOMMAIRE

Points comptés sur coups de Moore, Terry 3, Ott, Jackson, Allen 2, Cavarretta, Herman. Coups de 2 buts: Moore, Terry, Ott, Demaree. Sacrifices: Ripple et Bartell. Doubles-jeux: Bartell à Whitehead et Terry; C. Davis à Jurges à Cavarretta. Laissés sur les buts: New-York 9, Chicago 13. Buts sur balles de Gumbert 3, Coffman 1, C. Davis 1, Lee 1, Root 1. Retirés au bâton par Gumbert 5, C. Davis 1, Root 1, Bryant 1. Coups sûrs sur balles de Fitzsimmons, 2 en 1 manche; Gumbert, 10 en 6 2-3; Coffman, 2 en 1 1-3; C. Davis 3 en 4; Lee, 2 en 2-3 manche; Henshaw, 2 en 0 (a lancé à trois frappeurs à la 5e); Root 4 en 3 1-3; Bryant, 1 en 1. Mauvais lanceur: C. Davis. Balle passée: O'Dea. Lanceur gagnant: Gumbert; lanceur perdant: Lee. Arbitres: Moran, Markert, Pinelli et Quigley. Temps, 2 h. 27.

LES AUTRES PARTIES

Boston 100 000 000-1 7 0
Pittsburgh 100 110 000-3 9 2
Batteries: MacFayden, Reis et Loopez; Weaver et Todd.
Philadelphie 000 001 101-2 8 1
Cincinnati 011 000 001-3 10 0
Batteries: Walter et Atwood, Grace; Hollingsworth, Frey et Lombardi.
Brooklyn et St-Louis, arrêtée à la 4e, pluie.

LE CLASSEMENT

	G.	P.	C.	P.C.	Diff.
New-York	78	48	619	...	...
St-Louis	74	52	587	4	...
Chicago	74	54	578	5	...
Pittsburgh	67	61	523	12	...
Cincinnati	61	65	484	17	...
Boston	58	68	460	20	...
Brooklyn	51	74	408	26 1/2	...
Philadelphie	42	83	336	35 1/2	...

AUJOURD'HUI

New-York à Saint-Louis
Brooklyn à Chicago
Philadelphie à Pittsburgh (2 p.)
Boston à Cincinnati.

Le travail de nos Royaux

	P.	ab	p	cs	2b	3b	C.	P.C.	Po.
Kimsey	1	30	5	9	1	0	8	450	...
Mizerak	7	21	5	0	0	0	3	335	...
Harris	31	186	36	59	15	3	4	26	317
Jeffries	101	323	66	100	24	4	5	46	310
Dugas	120	414	55	123	25	14	6	17	297
Johnson	34	74	10	22	3	1	2	13	297
Reiber	36	115	18	34	12	0	0	27	294
Rhiel	87	243	28	72	12	2	3	24	294
King	116	391	58	105	20	5	8	64	291
Wilcox	115	298	33	81	19	3	3	22	272
Tate	60	200	30	53	6	2	4	22	263
Chagnon	31	55	5	14	1	0	0	4	238
Heath	53	132	26	46	10	2	3	25	235
Sankey	37	60	30	100	15	4	2	47	237
Mylykangas	35	70	11	17	1	0	0	6	233
Smythe	51	79	11	18	5	0	0	3	228
Poli	38	66	9	11	2	0	0	6	127
Granger	26	40	1	5	2	0	0	1	125
Hensiek	23	7	0	0	0	0	0	0	000

LES LANCEURS

	P.	ab	p	cs	2b	3b	C.	P.C.	Po.
Kimsey	6	40	32	17	13	9	3	1	750
Johnson	27	155	144	89	55	80	9	3	529
Chagnon	28	164	161	97	56	10	9	7	522
Smythe	40	184	205	81	44	73	12	11	522
Mylykangas	32	201	212	105	78	77	12	12	506
Hensiek	32	36	35	32	21	13	1	3	500
Poli	31	200	198	99	56	61	11	13	456
Granger	26	114	123	59	37	36	3	11	414

Rowe n'a accordé que deux coups

Philadelphie, 2 (P.A.) — School-boy Rowe n'a accordé que deux coups aux Athlétiques aujourd'hui: un simple de Hayes à la 8e et le 72e circuit de Bob Johnson à la 9e, et a permis aux Tigers de triompher 4-1 et de s'approcher à 1 1/2 partie de la 2e place de l'Américaine.

Rowe n'a permis qu'à deux coureurs de se rendre au 1er but durant les 7 premières manches. Il a accordé deux buts sur balles à Bob Johnson, à la 5e et à la 7e.

A la 8e, Hayes a été saisi sur un roulant au champ intérieur et Newell l'a fait avancer quand Rogell a jonglé avec son roulant, Rowe a cependant retiré Niemiec et Puccinelli au bâton et a forcé Finney à frapper un léger roulant pour terminer la manche. Le circuit de Johnson a été frappé alors que deux Athlétiques étaient retirés à la 9e.

Les Tigers ont compté tous leurs points à la 4e, sans se servir d'aucun de leurs quatre coups. Cinq buts sur balles, un felder's choice et une erreur de Newsome ont suffi.

DETROIT

||
||
||

